

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 6121 Administration, Main 5150

FAIS CE QUE DOIS!

CE SOIR, SALLE SAINT-SULPICE

Dernière conférence de la série de l'Action française — Les "Energies méconnues", par M. Guy Vanier. — Présidence d'honneur de M. l'abbé Curotte. — Allocutions de MM. l'abbé Curotte et Ernest Guimont.

Ce soir, salle Saint-Sulpice, l'Action française donnera, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Curotte, la dernière conférence de sa série montrealaise. M. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse, traitera d'un sujet de haute actualité: Nos énergies méconnues. Il sera présenté par M. Ernest Guimont, avocat. M. l'abbé Curotte a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion et prononcera une allocution.

23 novembre de la même année. Une autre médaille sera accordée pour service sur mer, ou sur le champ de bataille du 4 août 1914 au 31 décembre 1915. Il y aura encore la médaille de la victoire, ou médaille des alliés accordée pour service sur mer ou sur le champ de bataille entre le 4 août 1914 et le 11 novembre 1918.

Le gouvernement annonce que par un arrêté, en date du 23 septembre 1918, le Nord-Canadien a acheté le réseau électrique de la Toronto Suburban Railway, au coût de \$3,352,391. En réponse aux 71 questions qui avaient été posées au ministre des chemins de fer par l'opposition, demandant des renseignements sur toutes les voies ferrées régies par le Grand-Tronc, le Dr Reid, dit que ces renseignements seront sujets d'une enquête de la part du bureau des arbitres qui doit être formé en vertu de la loi autorisant l'achat du Grand-Tronc et que par conséquent il n'est pas dans l'intérêt public de les divulguer maintenant.

Merci bien!

On a lu, ces jours-ci, dans une dépêche d'Angleterre, aussitôt démentie, que lord French, vice-roi d'Irlande, viendrait bientôt au Canada à Rideau Hall. Avant que le démenti vint, la Manitoba Free Press a publié à ce sujet une note où elle dit entre autres choses: "Pareil choix serait malheureux, pour différentes raisons; et, en cas où il se ferait, le pays s'attendrait à ce que le gouvernement canadien s'opposât ouvertement à l'acte du gouvernement britannique, en cette occurrence. Ne serait-il pas temps que le roi ne nommât le gouverneur-général du Canada qu'après avoir pris l'avis du ministre canadien? Si nous sommes réellement d'un statut égal à celui de la Grande-Bretagne, un tel choix ne doit regarder que les Canadiens et leur roi". La Free Press n'a pas l'air de croire au fait de ce démenti. Elle rapporte à notre situation dans l'Empire.

Mauvais langage

On se plaint souvent, dans les cercles intellectuels de notre province, de la langue que parlent et qu'écrivent bon nombre de Canadiens français, même instruits. Il faut croire que le mal ne se limite pas seulement à notre province non plus qu'à notre langue. Le général de brigade C.-H. Mitchell, doyen de la faculté des sciences appliquées à l'Université de Toronto, vient de dire publiquement, dans sa province: "A mon retour au pays, après cinq ans d'absence, pendant la guerre, ce qui m'a désarçonné impressionné, c'est l'anglais barbare, bizarre, pour l'usage et l'écriture de tout un grand nombre de gens de notre province. Je n'ai jamais vu un anglais parlé et écrit d'une manière plus correcte, dans toutes les écoles de notre pays". Le reproche vaut d'être signalé. Un de nos anciens gouverneurs généraux n'avait-il pas fait la même observation, à propos de la langue parlée dans l'Ontario et employée dans les colonnes des journaux de cette province anglaise? G. P.

CETTE CLASSIFICATION

Après tant d'autres, voici que le Canadian Municipal Journal s'étonne que la commission administrative soit allée chercher des "experts" à l'étranger pour faire la classification du service municipal et qui s'étonne encore davantage de la façon dont cette classification a été faite: "Le résultat, dit l'article, offre une lecture intéressante à ceux qui étaient jusque-là d'avis que la plus sûre façon de s'assurer un service diligent c'était de payer convenablement les employés — même dans les services publics. "Outre l'ingénieur en chef qui touchera un traitement annuel de \$10,000, aucun des traitements des chefs de département ne peut être appelé princier. L'une des principales faiblesses de notre service municipal réside dans le fait que les salaires ne peuvent être comparés à ceux qui sont gagnés pour des occupations analogues dans des entreprises privées, et cependant les experts de New-York ont décidé, après délibération, que les ingénieurs, pleinement qualifiés, doivent avoir un salaire de \$3,000 au début, les avocats \$3,000 et les comptables \$1,800, etc. "Il nous semble que les recommandations d'experts — et particulièrement d'experts de l'étranger qui ne peuvent rien connaître de notre situation spéciale — devraient pas être acceptées sans examen. Nous ne savons sur quel système les experts basent leurs conclusions; il est certain qu'elles ne sont pas très en courtoisie avec les villes les plus avancées du Canada (au point de vue administratif) à leurs fonctionnaires, autrement ils sauraient que leurs salaires sont beaucoup plus élevés en proportion, que ceux qu'ils suggèrent dans leurs recommandations. La municipalité comme l'employeur privé doit, pour obtenir de ses employés un bon rendement, les payer — plus elle les paiera, plus elle obtiendra de résultats." — L. D.

BLOC-NOTES

La crise des journaux

En Italie, les journaux n'ont plus que 2 pages. En France, ils se vendront désormais 4 sous l'exemplaire. En Angleterre, d'après une dépêche de ce matin, "il n'y a plus un seul journal qui fasse un sou de profit, au prix où ils se vendent, en dépit du fait qu'ils ont déjà maintes fois élevé leur prix". Aux Etats-Unis, plusieurs quotidiens qui se vendaient 2 ou 3 sous sont maintenant obligés de se vendre 5 sous, pour équilibrer leur budget. Au Canada, depuis quelques mois, rien qu'à Toronto, trois quotidiens à deux sous, le News, le Times et le World, ont rencontré tellement d'obstacles matériels que les deux premiers sont disparus et que le dernier a déposé son bilan la semaine dernière. A Montréal, nous avons déjà deux journaux à trois sous et les autres devront en venir à ce prix, sous peu, par suite de la hausse constante des salaires et du prix du papier à journal. Le directeur du New-York Globe, M. Jason Rogers, vient de prédire, après avoir étudié à fond la question du papier et des journaux à grand format, que d'ici dix ans, au train où ceux-ci mangent le papier, il n'y aura plus de papier à journal fait de pâte de bois. Tout cela n'est que pure conjecture, qui n'accepte pas l'indépendance, qui n'accepte pas l'argent taré, ne se vend pas aux politiques, écarte de ses pages d'annonces la publicité d'un tas de maisons ou d'entreprises douteuses et doit pourtant verser les mêmes salaires que les autres ateliers, acheter son papier des mêmes fournisseurs et le payer le même prix. Si les lecteurs de la presse indépendante veulent qu'elle survive à la crise, ce sont eux seuls qui peuvent en assurer l'existence.

Le français aux Communes

Le Devoir a publié ces semaines-ci différentes communications au sujet du remaniement du personnel français des Communes. Il n'a pas pris parti dans le débat. Mais il appert maintenant, de nouvelles pièces versées au dossier, que si la réorganisation du personnel français des Communes se fait comme l'expose le projet déposé ces semaines-ci sur le table du greffier de la Chambre, il se commettra, outre de nombreuses injustices à l'endroit de fonctionnaires consciencieux et laborieux, une plus grande injustice à l'endroit même du français. Depuis nombre d'années, il occupe de droit aux Communes, dans la préparation de l'ordre du jour, du feuilleton de la Chambre et des pièces qui nécessitent les séances, une situation égale à celle de l'anglais. Le nouveau projet de remaniement des services paraît devoir le reléguer au second rang. Cela ne doit pas être, cela ne doit pas s'accomplir. Il incombe à nos députés de protester vivement contre la manoeuvre qui se prépare et d'insister pour qu'on rende surtout justice, en même temps qu'aux fonctionnaires de notre race, au français en tant que langue officielle égale à l'anglais.

LA SESSION D'OTTAWA

Les ressources du pays

L'Ontario et l'agriculture. — L'Ouest et ses ressources naturelles. — Questions et réponses.

Ottawa, 7 avril. Encore une séance trait-d'union, où l'on a battu la semelle en attendant la nouvelle du résultat des élections partielles, ce coup de sonde jeté dans l'opinion. On se remettra sans doute plus résolument à la besogne maintenant que c'est chose faite. Le budget n'apparaît pas encore à l'horizon, mais on aura bien assez pour occuper le temps avec les chemins de fer et la loi électorale. M. Foster a annoncé cet après-midi que des mesures seront prises le sujet de la journée de jeûne. On remarque de plus, au feuilleton officiel l'inscription d'un avis du gouvernement qui veut supprimer le congé du mercredi soir à partir du 15 courant; cette journée entière sera désormais réservée aux mesures du gouvernement, au lieu de servir comme jusqu'à présent aux ébauchures variées de la députation.

M. Sutherland a donné aujourd'hui son effort annuel sur les besoins agricoles de l'Ontario, province négligée, selon lui, sous le rapport des fermes d'expérimentation et stations d'agronomie. Sur 24 des premières et 40 des secondes, il paraît que la province supérieure n'en compte que 6 en tout, d'où protestation prolongée du député d'Oxford, qui se console mal de n'avoir pas été fait ministre de l'agriculture et met de l'entêtement à faire ressortir sa compétence. Il constate que les cultivateurs de sa province ont moins de facilités que les autres pour se tenir au courant des méthodes et des découvertes modernes, et il prévoit que cette infériorité s'accroîtra avec la nouvelle génération, celle qui sera demain en possession des fermes. Il en résultera une perte sensible non seulement à l'Ontario, mais au pays tout entier, et pour cette raison, il importe que le gouvernement se montre plus généreux sous ce rapport et s'efforce d'augmenter de valeur de cette grande province.

MARIUS.

A L'OPERA

LA TOSCA

On semble s'être enfin aperçu qu'il se donne cette semaine d'excellentes représentations d'opéra et un auditoire qui remplit toute la salle a, hier soir, fermement applaudi les interprètes de la Tosca.

Comme cette oeuvre sera donnée vendredi soir, des petites inégalités s'appelleront qui ne pouvaient pas, vu les circonstances dans lesquelles a été donnée l'oeuvre, ne pas exister, hier soir.

Ce fut d'abord le choix de l'artiste qui devait jouer le rôle de Floria Tosca. Deux qu'on avait engagés la semaine dernière ont manqué de parole.

Une troisième annoncée, hier, est arrivée à temps, mais comme elle ne connaît le rôle qu'en italien, la direction n'osa pas faire chanter les trois principaux personnages en deux langues différentes.

Il fallait malgré tout jouer la Tosca. Fort heureusement Mme Nina May, qui connaît le rôle, mais ne l'a pas chanté depuis une dizaine d'années, accepta, hier matin, de le reprendre et l'on répéta toute la journée.

Malgré la fatigue qui en est résultée pour elle, Mme Nina May a donné une Tosca plus qu'acceptable et l'on doit tenir compte de ce qu'en l'occurrence, elle a fait montre d'un dévouement à quoi rien ne l'obligeait.

Le grand rôle de l'oeuvre, la figure qui domine toute la tragédie, c'est Scarpia et certes l'on ne pouvait choisir un artiste qui incarnât mieux ce personnage que M. Dufrane. Comédien parfait, chanteur dont la voix sait exprimer toutes les plus subtiles nuances de la colère, de la passion, de la ruse, M. Dufrane a été frappant d'art et de vérité.

M. O'Sullivan, dans le rôle de Mario Cavaradossi, a été parfait, comme il nous a habitués à le voir. L'air du troisième acte lui a valu une ovation.

Le rôle du policier Spoletta allait à M. Warnery qui s'y montra habile comédien et excellent chanteur; et M. Nicolai tint d'une façon réjouissante le rôle du Sacristain au premier acte; c'est encore un nouvel aspect de l'art multiple avec lequel ce chanteur compose ses personnages.

L'orchestre, sous le bâton de M. Hasselmann, a fait des prodiges. On ne se doute guère le public. La partition de Puccini fourmille de difficultés de mise au point qui rendent l'oeuvre excessivement périlleuse. On ne s'en serait aperçu cependant rendu compte, n'eussent été les gestes nécessaires auxquels M. Hasselmann n'a jamais recouru, comme tant d'autres chefs et des meilleurs, pour l'épatement du spectateur. Et ce fut pour ceux qui suivaient le travail de l'orchestre une véritable jouissance que de le voir cheminer, solide, à travers le labyrinthe sonore.

La salle était pleine, ai-je dit; qu'elle continue à l'être jusqu'à la fin de la semaine, ce sera le seul moyen de racheter notre indifférence du début. Quelles que soient les oeuvres que donne la troupe, elle mérite, surtout en certains de ses membres, qu'on lui accorde plus que de l'estime. Frédéric PELLETIER.

BILLET DU SOIR

FOI ANTIQUE

Comme elle me semblait terne, presque douloureuse, cette Grande Semaine qui approchait! Loïn de la ville aux vastes tempêtes, dès le Jeudi-Saint, s'affirme, par un déploiement grandiose, l'esprit religieux des citoyens, que pouvait-elle m'apporter de fortes émotions, dans ce calme village où un seul bruit domine: la voix monotone, souvent rageuse du vent qui hurle sans répit? Adieu les longues théories d'enfants en dentelles; adieu, cloches joyeuses, puissantes orgues du Gloria, dont les harmonies mourantes se prolongent jusque dans le silence qui entoure la mort du Christ! Adieu, somptueux reposoirs que l'on visite à petits pas, le coeur raffiné aux premières effluves du printemps! Adieu, rudes heures que l'on passe au pied du grand crucifix d'or ou de bronze, cependant que là-haut des voix d'artistes nous plongent dans le ravissement et l'extase!... Le doux Sicut de Jésus ne planera plus comme une bénédiction sur ma tête, le Vah fatal de la meule juive ne me glacera plus de terreur... Vraiment, pourrai-je me résigner à tant de sacrifices?

Elle est venue la Grande Semaine. A l'appel d'un modeste carillon, l'église paroissiale déborde d'une foule recueillie, suppliante. Une atmosphère de foi vécut, d'ardente piété nous enveloppe. Ces fronts courbés, ces lèvres qui s'agitent me précèdent étonnement le repentir, l'amoureuse confiance. Ils comprennent, ces humbles, que la prière est la force de l'homme et la faiblesse de Dieu.

Puis, avec l'unisson des chants liturgiques, si beaux dans leur touchante simplicité, tout un essaim de souvenirs s'est levé. J'ai revu une lointaine église semblable à celle-ci; à l'autel, un vieillard à blanche couronne; au choeur, un vieux chanteur — mon père — dont les modulations résonnaient les échos de la voûte dorée.

Je me suis laissé envahir par ces souvenirs d'enfance, vague à vague, et la plage de mon âme en a été bientôt recouverte. Le front dans les mains, j'ai crié comme à dix ans, et — pardonnez-le-moi, Gounod, Dubois, Perosi, vous tous, grands artistes qui remuez les masses — j'ai pleuré.

MARIUS.

A L'OPERA

LA TOSCA

On semble s'être enfin aperçu qu'il se donne cette semaine d'excellentes représentations d'opéra et un auditoire qui remplit toute la salle a, hier soir, fermement applaudi les interprètes de la Tosca.

Comme cette oeuvre sera donnée vendredi soir, des petites inégalités s'appelleront qui ne pouvaient pas, vu les circonstances dans lesquelles a été donnée l'oeuvre, ne pas exister, hier soir.

Ce fut d'abord le choix de l'artiste qui devait jouer le rôle de Floria Tosca. Deux qu'on avait engagés la semaine dernière ont manqué de parole.

Une troisième annoncée, hier, est arrivée à temps, mais comme elle ne connaît le rôle qu'en italien, la direction n'osa pas faire chanter les trois principaux personnages en deux langues différentes.

Il fallait malgré tout jouer la Tosca. Fort heureusement Mme Nina May, qui connaît le rôle, mais ne l'a pas chanté depuis une dizaine d'années, accepta, hier matin, de le reprendre et l'on répéta toute la journée.

Malgré la fatigue qui en est résultée pour elle, Mme Nina May a donné une Tosca plus qu'acceptable et l'on doit tenir compte de ce qu'en l'occurrence, elle a fait montre d'un dévouement à quoi rien ne l'obligeait.

Le grand rôle de l'oeuvre, la figure qui domine toute la tragédie, c'est Scarpia et certes l'on ne pouvait choisir un artiste qui incarnât mieux ce personnage que M. Dufrane. Comédien parfait, chanteur dont la voix sait exprimer toutes les plus subtiles nuances de la colère, de la passion, de la ruse, M. Dufrane a été frappant d'art et de vérité.

M. O'Sullivan, dans le rôle de Mario Cavaradossi, a été parfait, comme il nous a habitués à le voir. L'air du troisième acte lui a valu une ovation.

Le rôle du policier Spoletta allait à M. Warnery qui s'y montra habile comédien et excellent chanteur; et M. Nicolai tint d'une façon réjouissante le rôle du Sacristain au premier acte; c'est encore un nouvel aspect de l'art multiple avec lequel ce chanteur compose ses personnages.

L'orchestre, sous le bâton de M. Hasselmann, a fait des prodiges. On ne se doute guère le public. La partition de Puccini fourmille de difficultés de mise au point qui rendent l'oeuvre excessivement périlleuse. On ne s'en serait aperçu cependant rendu compte, n'eussent été les gestes nécessaires auxquels M. Hasselmann n'a jamais recouru, comme tant d'autres chefs et des meilleurs, pour l'épatement du spectateur. Et ce fut pour ceux qui suivaient le travail de l'orchestre une véritable jouissance que de le voir cheminer, solide, à travers le labyrinthe sonore.

La salle était pleine, ai-je dit; qu'elle continue à l'être jusqu'à la fin de la semaine, ce sera le seul moyen de racheter notre indifférence du début. Quelles que soient les oeuvres que donne la troupe, elle mérite, surtout en certains de ses membres, qu'on lui accorde plus que de l'estime. Frédéric PELLETIER.

POUR LA PROPAGANDE

Une réunion d'amis. — Nos groupes. — Simple appel.

Nous avons assisté, hier soir, à une réunion d'un intérêt particulier. On sait qu'à la suite du congrès du Devoir, il a été décidé, pour fortifier la position du journal et pour permettre à un plus grand nombre de nos amis de contribuer à son oeuvre, de fonder une série de groupes d'amis du Devoir. M. Bourassa a consenti à se charger personnellement de la direction de ce mécanisme nouveau. Une douzaine de groupes ont déjà été constitués à Montréal. D'autres suivront. Jusqu'ici M. Bourassa n'avait rencontré que des propagandistes. Hier soir, à l'Immaculée-Conception, ceux-ci ont voulu lui faire prendre contact avec un plus grand nombre de nos amis. La réunion était encore d'un caractère privé, on ne l'avait point annoncée dans le journal et l'on n'y était admis que sur carte. Plus de deux cent cinquante personnes, cependant, étaient présentes.

Le président du groupe paroissial, M. Antonio Bertrand, dans une allocution claire et précise, a dit pourquoi lui et ses amis estiment qu'il faut énergiquement aider le Devoir, combien il importe de le remerciez des services qu'il a rendus à toutes les causes qui nous sont chères et de lui fournir les moyens d'ajouter à l'efficacité de ces services; puis, M. Bourassa, avec la même netteté, avec la même simplicité directe qu'au congrès de janvier, a exposé les conditions dans lesquelles notre journal a été fondé, l'objet qu'il poursuit, les obstacles qu'il rencontre: obstacles nés de la crise qui affecte tous les journaux, obstacles accrues et multipliés par le fait que le journal ne veut compter ni sur l'appui des partis politiques, ni sur le concours des groupes financiers, qu'il refuse, pour rester conséquent avec ses principes, un certain nombre des ressources sur lesquelles comptent d'autres journaux et qu'il subit en outre le boycott de beaucoup de gens dont il gêne les intérêts. Pour obvier à tout cela, nous demandons le secours et l'appui de nos amis. Nous le faisons sans honte, sans scrupule, car ce n'est point pour nous que nous faisons cet appel, mais pour une Cause qui nous dépasse de beaucoup et qui est celle de tous. Nous demandons cet appui sous deux formes: une souscription directe qui nous permettra de consolider la situation financière du journal, de développer ses divers services, une intense campagne de propagande, qui étendra le rayon de son influence et lui assurera un revenu permanent.

Ces indications, illustrées de faits et d'exemples, ont été accueillies par des applaudissements qui promettent beaucoup. Et il est déjà très significatif que tant de gens s'intéressent à une oeuvre de presse libre, qui ne peut leur apporter aucun avantage personnel, qui ne sert que les intérêts généraux. En fait, les bonnes volontés sont très nombreuses. Elles n'ont besoin que d'être organisées et mises en oeuvre. Et c'est précisément l'objet de la campagne que poursuit aujourd'hui notre directeur.

Nous voudrions, pour le prompt succès d'une oeuvre qui est celle de nos amis tout autant que la nôtre, prier les propagandistes disponibles de se mettre le plus tôt possible en relations avec M. Bourassa. Que chacun voie ce qu'il peut faire autour de lui, qu'il écrive et l'on s'efforcera d'utiliser au mieux sa bonne volonté. Qu'on ne se laisse point arrêter surtout par la timidité, par la répugnance à se mettre en avant, par l'idée peut-être qu'on ne pourra faire assez de besogne. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières et il n'est personne qui ne puisse rendre quelque service.

Omer HEROUX.

NI L'UN NI L'AUTRE

TRISTE SITUATION DE MONTREAL QUI N'A PAS DE LOGEMENTS SALUBRES POUR L'OUVRIER, LESQUELS PREVIENDRAIENT LA TUBERCULOSE, ET POINT D'HOPITAL POUR SOIGNER LES TUBERCULEUX.

Dans le Canadian Municipal Journal de mars, le docteur Charles Hogg, conseil médical de la commission de Conservation, traite des relations du logement et de la santé. Il dit, en passant, qu'il en coûte moins cher en argent, en larmes et en deuils de construire des logements salubres que des hôpitaux pour tuberculeux.

Pourquoi, dit-il, priver de soleil et de bon air de pauvres bougres et leur réserver ensuite une place dans une institution magnifique, "de tous les côtés au soleil exposée", dans toutes les salles de laquelle pénétrant par des larges baies les effluves vivifiants d'un air pur? Comme il est plus simple d'assurer au phthisique une maison saine, bien construite, dégagée! C'est édit d'aillères le préserver, à coup presque certain, de la maladie qui le met aujourd'hui à charge à sa famille et à la société, qui fait de lui un membre improductif et inutile.

Et cela nous rappelle que nous n'avons, à Montréal, ni l'un ni l'autre; c'est-à-dire que nous sommes encore à attendre un hôpital pour les tuberculeux et que nous n'avons point tiré jusqu'ici le moindre parti de la loi fédérale pour l'encouragement de constructions salubres à bon marché. Nous n'avons rien fait pour améliorer nos quartiers de taudis. Nous avons gaspillé des millions en expropriations coûteuses, le plus souvent dans des quartiers où la construction était assez satisfaisante, et nous avons indéfiniment ajourné l'ouverture d'un boulevard qui aurait eu le multiple résultat de décongestionner nos rues étroites et encombrées, de rapprocher, par des communications rapides, des parties éloignées de la ville, l'extrême nord-est et l'extrême sud-ouest, où on ne peut aller qu'à pied de nombreux et ennuyeux détours, de pratiquer une brèche dans un des quartiers les plus mal construits et les plus insalubres de la ville, et de ménager, au centre de la fournise, une large prise d'air. Il est vrai qu'un journal annonce une entrevue imminente entre les commissaires et le docteur Boucher, relativement à l'aménagement de l'hôpital pour tuberculeux, et c'est déjà un point de gagné; mais, comme nous n'en voyons encore venir, rien de rien, pour ce qui est de l'aménagement de logements ou-

Dans ce même article, l'auteur signale un autre illogisme commun à presque toutes les villes; nous exécutons les usines où les ouvriers passent huit à neuf heures par jour au plus, soient en tous points conformes aux exigences du génie sanitaire moderne, et là s'arrête notre courte sollicitude. C'est faire les choses non pas à moitié mais au tiers, puisque le travailleur passe trois fois plus de temps dans sa maison qu'à l'usine; sans compter que dans cette même maison, sa femme, de l'état de santé de laquelle dépend la santé de ses enfants futurs et ses enfants déjà nés, y passent, eux, toute la journée. Si l'on voulait procéder en cela suivant les règles du bon sens, on jugerait, en effet, beaucoup plus important d'assurer au travailleur une maison qu'une usine salubre. Il va de soi que l'idéal c'est d'avoir les deux; mais si l'on devait choisir, mieux vaudrait attacher plus d'importance à la salubrité de la maison qu'à celle de l'usine.

Dans cet article, dont l'auteur a décemment beaucoup de bon sens, il est aussi question de l'aspect extérieur des maisons et de leur relation avec la salubrité. On peut croire souvent, en particulier dans les quartiers nouveaux, que des maisons offrent toutes les garanties voulues, si on les juge par leur extérieur. Elles semblent hautes d'étage, la surface éclairante paraît suffisante et enfin on croirait, au luxe, trop souvent de mauvais goût, hélas! qu'elles étaient, que ces maisons sont à l'intérieur bien "finies" et aménagées. Quelle erreur! Les statistiques de la mortalité sont là pour nous renseigner. On verra par exemple si l'on consulte celles de la ville de Montréal, que la mortalité est supérieure dans l'un des quartiers nouveaux, à celle du quartier Saint-Louis où la densité de la population est pourtant la plus élevée de toute la ville, où les maisons sont en général assez vieilles et souvent d'apparence minable. Mais les nouvelles maisons, sous leur belle apparence, cachent fréquemment la honte de pièces mal éclairées, de chambres noires, et sont humides et froides.

Nous revenons souvent sur le sujet de la construction; mais comme nous ne pouvons pas insister quand nous autres architectes municipaux paraissions apathiques! Il est grand temps qu'elles ouvrent les yeux. Nous ne cessons de le leur crier, jusqu'au jour où elles se décideront à agir.

Louis DUPIRE.

En deuxième page:

La suite des articles de R. P. Ceslas M. Forest, O.P., sur le divorce.

LE DIVORCE

CHRONIQUE DE TORONTO TROIS QUESTIONS SUR LE TAPIS

Toronto, 7.—Trois grosses questions, celle du libre-échange, celle de l'Hydro-Electrique et celle de la prohibition occupent à la fois l'esprit des membres de la législature et partent une bonne partie de leurs discours. La première a subi à la fin de la semaine dernière un choc qui aura probablement sur elle l'effet qu'a le coup de bec sur l'œuf prêt d'éclore. D'une seule voix, le parti ouvrier en convention s'est prononcé en faveur de la disparition des droits sur les matières essentielles à la vie et sur les articles indispensables au développement de la production, tels que les machines agricoles, etc. Il est indéniable que c'est la nourriture qui coûte d'avantage au travailleur qui voit passer la majeure partie de son salaire, et il est certain aussi que l'obstruction continuelle des gouvernements sur la question du libre-échange des comestibles de première utilité a soulevé l'esprit des masses. Le parti des Fermiers n'est pas d'ailleurs favorable à cette politique de baisse tarifaire sur les produits agricoles et il n'y aura pas de raffranchissement de ce genre.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'emparent du papier, de l'encre, du timbre-poste, et à nous une partie de temps, sans vouloir bien en prendre nous définitivement.

TOUJOURS LE REGLEMENT DU LAIT

REPOSE A MEDIX
Monsieur le Directeur,

La question des vitamines, que j'ai eu l'occasion de traiter dans ma dernière lettre au Devoir, en réponse à l'assertion de M. le Dr Wells, est de nouveau reprise par votre collaborateur Médix. Selon M. Ferry, de la Connecticut Agricultural Experiment Station, dit-il, «la vitamine (antiscorbutique) est sensible à la chaleur; c'est pour cela que les enfants nourris au lait pasteurisé sont plus sensibles au scorbut infantile que les enfants nourris au lait cru.» Je le regrette beaucoup pour ce Monsieur et pour Médix qui le cite comme autorisé, mais je trouve dans le Bulletin de l'Institut Pasteur, Nos de janvier 1919, dans une étude fort documentée faite par M. G. Schaeffer, préparateur de physiologie aux Hautes Etudes (Collège de France) une opinion diamétralement opposée. On y lit, en effet, que «pour que la destruction des vitamines soit complète, il faut les soumettre un temps suffisant à 120° C.» Aussi, l'adjonction de petit lait ou d'un extrait de levure de bière produisent le même effet sur la croissance que le lait entier frais ou bouilli. La présence des vitamines est constatée par Hopkins dans le lait frais chauffé à 100° C. La conclusion s'impose donc: les vitamines sont très résistantes à la chaleur et ne sont en aucune façon altérées ni amoindries par la pasteurisation qui ne pousse la température qu'à une moyenne de 60° C.

Médix croit avoir fait une grosse découverte en affirmant «que la pasteurisation par elle seule, ne suffit pas pour donner au consommateur toute sécurité sur le lait du commerce», mais qu'elle doit être faite dans des conditions déterminées. Mais c'est là, même pour les profanes, du Lapalisse pur.

Médix demande enfin: «Monsieur le docteur Boucher parle-t-il au nom de la profession médicale?» Que Médix reste en paix. Sur ce point, le Dr Boucher est sur un terrain aussi solide que sur les autres. A preuve, des résolutions d'approbation du règlement du Dr Boucher adoptées par la Montreal Medical-Chirurgical Society et par la Société Médicale de Montréal, après une étude faite par un comité composé de MM. le docteurs J. E. Labeque, son président, J. E. Dubé, L. de L. Harwood, A. Lesage, Raoul Masson, J. A. Ledac et J. A. Ronléau, secrétaire.

La question paraît donc jugée et tous ceux qui ne sont pas que par l'intérêt public doivent souhaiter que le règlement de M. le Dr Boucher soit bientôt adopté par les autorités compétentes.

Inondations au Nouveau-Brunswick

Fredrickton, N.-B., 8 (S. P. C.).—Par suite d'un barrage de glace, formé à la pointe Crook, neuf milles au nord de Fredrickton, la rivière Saint-Jean a débordé et une partie du chemin de fer «Saint-John Valley» a été enlevée par la violence des flots, chargés de morceaux de glace.

A Durham, sur la rivière Nashwaak, les conditions sont les mêmes et le trafic sur la section est des chemins de fer nationaux se trouve paralysée parce que deux des principales lignes du centre du Nouveau-Brunswick sont couvertes d'eau à plusieurs endroits. Des équipes d'hommes sont à l'œuvre.

Seule une baisse rapide de la température pourrait arrêter cette inondation, la plus dangereuse qui ait eu lieu sur la rivière Saint-Jean depuis de nombreuses années.

Le service des trains des différents chemins de fer a été fort dérangé, et même complètement arrêté, sur le chemin de fer National.

Le rapport de l'Ontario Power qui a été déposé en même temps, donne \$25,113,388 comme chiffre d'affaires de cette dernière compagnie.

Avant la clôture de la séance, le rapport du comité de prohibition fut aussi présenté et l'on y remarqua entre autres choses que 3,415 personnes furent condamnées à la prison après avoir été arrêtées en état d'ivresse durant l'année 1919 et sur ce nombre, 2,440 furent envoyés à la prison de Toronto. Ce n'est là d'ailleurs qu'un chiffre officiel et l'on en sait la valeur.

L'hon. George S. Henry a présenté aujourd'hui, un projet de loi destiné à séparer un quartier de Toronto de la ville même; c'est la partie nord, connu sous le nom de North-Toronto.

On signale comme un événement dans les discussions sur la question de prohibition, la démission du Dr Grant qui est considérée avec le fameux Ben Spence comme l'apôtre de la tempérance en Ontario. C'est, a-t-il déclaré, à cause des fausses couleurs sous lesquelles on le représentait, qu'il se retire. Le parti ouvrier qui, à sa convention, s'est prononcé en faveur de lois moins restrictives sur la vente des liqueurs, croit voir dans cette démission, un commencement de défaite pour les abstémieux totaux.

M. Ferguson est nettement opposé au projet de loi électorale proposé par M. Drury et il voit l'influence de l'américanisme. «C'est le régime de l'irresponsabilité», a-t-il dit. Il ne croit pas que le lieutenant-gouverneur exerce souvent son privilège puisqu'il obéit généralement à ses ministres. Il ajoute que le parti libéral ne saurait non plus adopter ce projet quoique M. Dewar, pressenti à ce sujet, n'a rien voulu déclarer. Sur ce vote de parti, le gouvernement aurait une majorité de 4, puisque M. McNamara s'est dit en faveur de cette mesure. M. Ferguson, s'il ménage des surprises à M. Drury, s'en réserve aussi pour lui-même.

Le notaire Foisy dans le deuil

Mme J. Foisy, née Ferron, (Laurie, fille du Dr Ferron, de Saint-Paulin, et femme du notaire Joseph Foisy, de l'avenue de Lorimier, est décédée à l'Hôtel-Dieu, le 30 mars dernier, à l'âge de 38 ans.

Outre son mari, la défunte laisse sept enfants: Maurice, René, Bruno, Yves, Laurent, Agathe et Cecile.

Le service a été chanté en l'église de l'Immaculée-Conception par M. l'abbé Omer Ferron, curé de Plaisance, frère de la défunte.

Dans le cortège on remarquait: M. Joseph Foisy, MM. Nérée Ferron, de Saint-Paulin; Dr A. Ferron, de Grand-Mère, et J.-A. Ferron, employé des Postes, de Montréal, frères de la défunte; Dr A. Foisy, de L'Épiphany; Théodore Foisy, Oscar Foisy, Auguste Archambault, de l'Assomption; Osiat Lasalle, Omer Jolicoeur, ses beaux-frères; M. l'abbé O. Ferron, curé de Plaisance; Chs.-Hector Champoux, Hormisdas Foisy, de Montréal; Euclide L'Amalric; Octave Ferron, de Yamachiche; Et. Ferron, de Grand-Mère, ses oncles, MM. les docteurs Alphonse Ferron, Henri Ferron, Albert Dumas, Roméo Bellemare, de Montréal; Les RR. PP. Arsène, directeur du collège Sainte-Marie, et Primeau, sous-préfet des études, S. J.; l'abbé J. Picotte et A. Fernet, de Saint-Pierre Clavier; le R. P. Proulx, curé de l'Immaculée-Conception, S. J.; Les religieuses du Saint Nom de Jésus-Marie, de l'Académie Proulx, avec leurs élèves; les frères de Lamenais, de l'Académie Sainte-François-Xavier avec leurs élèves, MM. les avocats Anatole Lachapelle, J. A. Piché, Joachim Gélinas, de Montréal; MM. les notaires J. A. Savigneau, Donat Martel, Antonio Bertrand, Chs. Archambault, J. A. Paquin, de Montréal; MM. les docteurs Ernest Paquin, D. Longpré, Eugène Lafontaine, J. Sinclair, J. A. Ranger, J. A. Cadot, de Montréal; docteur J. R. Bailly, de Saint-Paulin; J. E. Chevillier, pharmacien, Montréal; J. G. Bellemare, gérant de la Banque Hochelaga, succ. Delorimier; Eugène Desautiers, ingénieur civil; J. A. Denis, J. P. Poiras, R. Bisson, Ludger Sirois, Gaston Florence, Pierre Omer Racine, Adam Blais, Adrien Grégoire, Albert Deschamps, Emile Filion, Edmond Gélinas, Maurice Ferron, neveu, étudiant au collège Sainte-Marie; J. A. Christian, Edouard Desrochers, Mathias Roch, de l'Épiphany, etc., etc.

La famille a reçu de nombreux tributs floraux et des bouquets spirituels. Nos sympathies à M. Foisy et à sa famille.

Pierre DuGARS.

Dîner-causerie

Le prochain dîner du Young Men's Canadian Club aura lieu à l'Hôtel Windsor, salon rose, lundi soir, prochain, à 6 h. M. John Barrett, directeur général de l'Union Pan-Américaine, à Washington, sera le conférencier. La conférence sera pour titre: «Pan-America and Pan-Americanism. — Their vital meaning to Canada.» (Communiqué.)

qui est bien près d'être reçue.

Il nous fait plaisir, en terminant cet article, de pouvoir citer ces graves paroles d'un homme dont personne ici ne conteste l'autorité dans ces questions d'économie politique et sociale, Théodore Roosevelt: «Il y a», disait-il, «une certaine tendance à exagérer l'accessoire, dans les problèmes publics, et les politiciens, en particulier, sont portés à se laisser absorber par des questions qui est une certaine importance, mais une importance éphémère, si on les compare aux problèmes fondamentaux. La question du tarif ou du change n'a littéralement aucune importance en regard du problème vital de la conservation de l'unité fondamentale de la société: c'est-à-dire de la famille. Si le mari et la femme remplissent leurs devoirs vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leurs enfants, comme le leur enseigne le Christianisme, nous pouvons être certains que les autres problèmes se résoudre par eux-mêmes. Si, au contraire, nous avons résolu les autres problèmes, de la manière la plus sage possible, cela ne nous servira de rien si nous avons perdu notre âme nationale; et nous la perdrons si nous ne réussissons pas à placer sur ses vraies bases la question des relations familiales.»

Et, si ce qu'il dit est vrai pour tous les pays, ce l'est encore bien davantage pour le nôtre. Dans notre pays en formation, plus que partout ailleurs, on a besoin d'ordre, de paix, de vertu, de respect pour toutes les institutions saintes qui font la force des peuples. Des lois comme celle du divorce peuvent être un remède, illégitime sans doute, dangereux toujours, mais peut-être partiellement utile dans des pays de civilisation avancée, où la loi chrétienne et parfois la loi naturelle n'ont plus de prise sur les intelligences et les volontés; chez nous, elle serait un élément de désorganisation sans profit aucun et partant sans excuse. Si nous voulons prendre l'exemple des vieilles nations de l'Europe, copions ce qui a fait jadis leur force, leur santé, et non ce qui est chez elle un signe de décrépitude et un aveu de décomposition. Il ne faut pas commencer par où elles menacent de finir. Ce n'est pas sur les ruines de la famille et sur le mépris du mariage qu'elles se sont édifiées et qu'elles ont préparé leur grandeur; ce n'est donc pas cela non plus qu'il faut mettre à la base de notre vie nationale, si nous voulons maintenir en ce pays une communauté solide, prospère et durable.

Du moment, en effet, où vous admettez que le mariage n'a pas d'autre but plus lointain, plus élevé que de permettre aux époux de vivre leur vie, de réaliser leurs aspirations à l'amour, au bonheur, il est évident qu'il doit cesser avec l'assouvissement des desirs et la lassitude qui en est la suite. Voici un homme et une femme qui ont épuisé ce que la vie à deux leur permettait de jouissances, qu'allez-vous leur dire pour les forcer à vivre ensemble? Leur parleriez-vous de l'enfant? C'est à eux-mêmes qu'il leur avez appris qu'il ne fallait pas songer à lui. Leur direz-vous que le mariage est un contrat? Ils vous répondront en se servant de vos propres paroles que le mariage est un contrat comme les autres doit pouvoir se dissoudre par la volonté des deux parties. Leur opposerez-vous le texte de votre loi qui n'admet pas le divorce par simple consentement mutuel? Ils vous répondront qu'il n'y a rien de plus facile que de tourner votre loi. Les cas qu'elle prévoit, ils les créent ou les simulent et le tour sera joué. Ces époux resteront donc un an, deux ans ensemble, puis chacun d'eux reprendra sa liberté sans que vous puissiez vous y opposer.

Au témoignage de Faguet les neuf dixièmes des divorces qui étaient prononcés annuellement en France, il y a quelques années, étaient des divorces par consentement mutuel déguisé. Il n'y a pas de doute que nos législateurs modernes finiront, un jour ou l'autre, par mettre dans leurs lois de divorce ce qui y est sans qu'ils en conviennent. Des esprits d'ordinaire pondérés y poussent. «Ce que je demanderais», écrivait l'un d'eux, «ce serait de consacrer un procédé de divorce par une réglementation. De la sorte, au lieu d'un divorce par consentement mutuel, déguisé mais facile, nous aurions un consentement mutuel franchement admis par la loi, mais difficile et restreint.» (1)

Le divorce par simple consentement mutuel, ce sera la première étape vers l'union libre.

Il y en aura une seconde. «Le consentement mutuel», affirmaient les frères Marguerite, dans une pétition présentée à la Chambre française, en 1900, «le consentement mutuel est insuffisant. Il peut arriver, que de deux êtres liés ensemble, l'un, par bassesse d'âme, vengeance, haine, ou envie garde l'autre, pour servir l'exécution d'un contrat désormais privé de toute noblesse, ravale à son ne sait quoi de sordide, de despotique. Admettons-nous qu'au XXe siècle, alors que la loi abolit l'esclavage, interdite les vœux éternels, une autre loi permette qu'un être reste asservi à un être, jusqu'à sa mort ou à celle de son bourreau?» Et ils concluaient en réclamant le divorce par la volonté persistante d'un seul.

Les étaient logiques. Si la loi n'a pas d'autre but en effet que d'assurer le bonheur des époux, elle doit l'assurer à chacun d'eux. Elle ne doit donc pas permettre que la volonté de l'un puisse jamais devenir un obstacle au bonheur de l'autre. Sans doute, l'époux quitté malgré lui, sera sacrifié, mais vous n'avez appris que dans cette course à la passion, au plaisir, il ne fallait pas tenir compte des victimes. Vous n'avez appris à sacrifier l'enfant, pourquoi hésiteriez-vous à sacrifier aussi la mère? Objetez-vous le contrat? Je vous répondrais que la personne humaine est inhérent, que le seul consentement qui vaille c'est le consentement jailli du cœur, le naissant de lui-même tous les jours de la vie; manifestation sans cesse renouvelée, permanente de la volonté d'être unis. (2) Cet homme suivra donc ses caprices sans que vous puissiez l'en empêcher: vos principes vous l'interdisent.

D'ailleurs, en parcourant certaines législations, celles des Etats-Unis, par exemple, on en arrive à cette conclusion, que le divorce n'est plus guère qu'une question de simples formalités. Il n'y a à peu près pas de ménages qui ne puissent trouver dans l'un de ses sept paragraphes quelque prétexte à rupture.

Alors, quand les hommes en sont arrivés à se prendre et à se laisser à peu près comme les animaux des champs, on ne voit vraiment pas pourquoi ils s'obstinent à passer par l'église ou la mairie. L'union libre tiendra lieu de mariage. Dans certains pays, c'est de fait. Voici ce qu'affirme Madame Arvédé Barine: «En dehors même du peuple où les mœurs irrégulières ne se comptent plus, bon nombre de gens, dont on ne se doute pas dans la lanterne magique parisienne, en sont déjà arrivés à cette conclusion et suppriment les cérémonies officielles.»

Les sociétés modernes semblent d'ailleurs vouloir y pousser en supprimant de plus en plus l'inégalité qui existait, dans les antiques législations chrétiennes, entre l'épouse et la concubine, l'enfant légitime et l'enfant naturel. Il y a encore l'opinion publique avec laquelle il faut compter. Mais le roman et le théâtre lui ont appris à ne plus s'étonner de rien. Et une chose dont on ne s'étonne plus, c'est une chose

Ce soir, Carmen, à l'Opéra

Ce soir, à l'Opéra, Carmen avec Mme Jeanne Maubourg dans le rôle-titre, et M. John O'Sullivan, dans celui de Don José. Les autres rôles seront tenus par MM. Deffrère, (Escamillo), Gauthier (Zuniga), Nicolai (le Daucaire), Thibodeau (Romandato), Hercule Lavoie (Morales), Miles Mary Bail (Micaëla), Cabana (Mercedes), et V. Braudt (Frasquita). M. Louis Hasselman au pupitre.

Vendredi soir, La Tosca. (Communiqué)

Le notaire Foisy dans le deuil

Mme J. Foisy, née Ferron, (Laurie, fille du Dr Ferron, de Saint-Paulin, et femme du notaire Joseph Foisy, de l'avenue de Lorimier, est décédée à l'Hôtel-Dieu, le 30 mars dernier, à l'âge de 38 ans.

Outre son mari, la défunte laisse sept enfants: Maurice, René, Bruno, Yves, Laurent, Agathe et Cecile.

Le service a été chanté en l'église de l'Immaculée-Conception par M. l'abbé Omer Ferron, curé de Plaisance, frère de la défunte.

Dans le cortège on remarquait: M. Joseph Foisy, MM. Nérée Ferron, de Saint-Paulin; Dr A. Ferron, de Grand-Mère, et J.-A. Ferron, employé des Postes, de Montréal, frères de la défunte; Dr A. Foisy, de L'Épiphany; Théodore Foisy, Oscar Foisy, Auguste Archambault, de l'Assomption; Osiat Lasalle, Omer Jolicoeur, ses beaux-frères; M. l'abbé O. Ferron, curé de Plaisance; Chs.-Hector Champoux, Hormisdas Foisy, de Montréal; Euclide L'Amalric; Octave Ferron, de Yamachiche; Et. Ferron, de Grand-Mère, ses oncles, MM. les docteurs Alphonse Ferron, Henri Ferron, Albert Dumas, Roméo Bellemare, de Montréal; Les RR. PP. Arsène, directeur du collège Sainte-Marie, et Primeau, sous-préfet des études, S. J.; l'abbé J. Picotte et A. Fernet, de Saint-Pierre Clavier; le R. P. Proulx, curé de l'Immaculée-Conception, S. J.; Les religieuses du Saint Nom de Jésus-Marie, de l'Académie Proulx, avec leurs élèves; les frères de Lamenais, de l'Académie Sainte-François-Xavier avec leurs élèves, MM. les avocats Anatole Lachapelle, J. A. Piché, Joachim Gélinas, de Montréal; MM. les notaires J. A. Savigneau, Donat Martel, Antonio Bertrand, Chs. Archambault, J. A. Paquin, de Montréal; MM. les docteurs Ernest Paquin, D. Longpré, Eugène Lafontaine, J. Sinclair, J. A. Ranger, J. A. Cadot, de Montréal; docteur J. R. Bailly, de Saint-Paulin; J. E. Chevillier, pharmacien, Montréal; J. G. Bellemare, gérant de la Banque Hochelaga, succ. Delorimier; Eugène Desautiers, ingénieur civil; J. A. Denis, J. P. Poiras, R. Bisson, Ludger Sirois, Gaston Florence, Pierre Omer Racine, Adam Blais, Adrien Grégoire, Albert Deschamps, Emile Filion, Edmond Gélinas, Maurice Ferron, neveu, étudiant au collège Sainte-Marie; J. A. Christian, Edouard Desrochers, Mathias Roch, de l'Épiphany, etc., etc.

La famille a reçu de nombreux tributs floraux et des bouquets spirituels. Nos sympathies à M. Foisy et à sa famille.

Pierre DuGARS.

Le prochain dîner du Young Men's Canadian Club aura lieu à l'Hôtel Windsor, salon rose, lundi soir, prochain, à 6 h. M. John Barrett, directeur général de l'Union Pan-Américaine, à Washington, sera le conférencier. La conférence sera pour titre: «Pan-America and Pan-Americanism. — Their vital meaning to Canada.» (Communiqué.)

Il y a dix ans

(Le Devoir, No 77, 9 avril 1910)

M. Omer Héroux écrit sous le titre: «En marge du débat, notes d'un spectateur» et parle des séances parlementaires provinciales.

Le Devoir donne une lettre de France de M. Joseph Denais, conseiller municipal de Paris.

Lettre de Québec. — Des colons il y en a encore. — Dénégations qui ne se ressemblent pas — A qui le bois? — Les jungles ne sont pas d'accord — Les mines. — Système peu encourageant pour le découvreur. — L'exploration de Chibougamon. — De Roberval à Saint-Félicien. — Les défections d'un whip.

Un agent crache sur le trottoir. Aussitôt des étudiants dressent un procès-verbal et font émettre un bref de sommation contre le coupable.

Les règlements relatifs à l'exportation du bois seront désormais plus sévères.

M. Jusserrand en congé. L'ambassadeur de France s'embarque sur la Lorraine.

Aux communes anglaises. — La Chambre des Communes vote la première lecture du veto par 339 contre 237 voix.

La grève de Marseille. Le gouvernement a déposé une plainte contre les promoteurs du mouvement.

Les amendements à la loi des licences de Québec. La ligue anti-alcoolique de Montréal tiendra une assemblée, au Monument National, dimanche soir, le 17 avril.

Les quais nouveaux de haut et de bas niveau, les voies ferrées élevées, les communications souterraines, la cale sèche et les chemins de déviation des courants rapides, devront être terminés pour 1922 et suffiront, croient les Commissaires, au trafic d'alors.

Une commission des Parcs qui serait permanente. Le gouvernement provincial en nommerait une qui aurait juridiction sur toute la province.

Galt, Opéra. — Le feu vient de détruire l'Opéra le cette ville.

La révolte en Turquie. Les troupes turques subissent une sévère défaite de la part des Albanais.

La taxe pour l'eau à la charge des propriétaires.

Les étudiants de l'Université Laval mécontents contre ce journal, décident de n'en plus faire la lecture.

Les finances du Canada. La dette nette totale a été augmentée de 18,704,390, au cours de la dernière année fiscale.

LES FERVENTES DE L'IRLANDE

DES FEMMES «PRO-SINN FEINERS» FONT LE PIQUET DE VANT L'ÉDIFICE DU DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR QUATRE ACCUSÉES SUBIRONT LEUR PROCES LUNDI.

Washington, 8. — (S. P. A.) — Pendant une heure, hier après-midi, un certain nombre de femmes pro-sinn feiners ont fait le piquet devant l'édifice du département de l'Intérieur. Ces «pickets» portaient des bannières sur lesquelles on pouvait lire des phrases comme celles-ci: «L'Angleterre n'a nullement le droit de gouverner l'Irlande». «La mort de nos martyrs a fait surgir des millions d'Irlandais par principe». «On attribue ces paroles au secrétaire d'Etat, M. Coibly, qu'il aurait prononcées à la salle Carnegie, à New-York, le 14 mai 1918. Ces manifestantes se sont retirées après avoir paré pendant une heure. La police n'est pas intervenue.

Les quatre femmes qui ont été arrêtées pour avoir manifesté leurs sympathies trop ouvertement en faveur de la république irlandaise, subiront leur procès, lundi prochain. Elles ont fourni un cautionnement de \$1,000 chacune pour obtenir leur liberté provisoire.

On accuse ces femmes d'avoir insulté l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington en violation du droit international.

FUNÉRAILLES DE M. O. CUROTTE

Le service de M. Ovilla Curotte a eu lieu ce matin à l'église Saint-Charles. C'est M. le curé Beauchamp qui a fait la levée du corps. La messe a été chantée par M. l'abbé J. N. Curotte, de l'archevêché, frère du défunt. MM. les abbés G. Filiatrault et G. Poirier agissant comme diacre et sous-diacre. Étaient présents au sanctuaire Mgr G. LePailleur, MM. les chanoines Cousineau et Pauzé, MM. les abbés L. Boissonnault, curé de Saint-Vincent-de-Paul, Murphy, vicaire de la même paroisse, Brophy, curé de Sainte-Agnès, Elie Auclair, de l'archevêché, Bernard, aumônier de l'Hôtel-Dieu, J. Bourassa, curé de Saint-Clement de Viarville, N. Dupuis, visiteur des écoles, N. Dubuc, aumônier du Mont-Lasalle, et plusieurs autres.

Dans la nef, on pouvait voir des représentants de diverses communautés religieuses d'hommes et de femmes de la ville.

Le choeur, sous la direction de M. J. N. Charbonneau, maître de chapelle, a donné des extraits des messes de Requiem de Gluck, de Pergolè, de Lavalée Smith, le trait et le graduel de M. J. N. Charbonneau, un Pie Jesu de Beethoven, et à la sortie, le De Profundis harmonisé. Les chants étaient accompagnés par M. E. Savaria, organiste.

Un cortège nombreux de parents et d'amis a accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Mode qui Dure

Les hommes qui tiennent à être bien mis exigent la touche de la mode. Cette caractéristique est mise en vedette importante dans la confection des vêtements de la marque Case. Et elle l'est à tel point que l'on prend soin non seulement d'individualiser la mode, mais aussi de l'introduire de telle sorte dans le vêtement qu'elle y dure aussi longtemps que le tissu tout laine lui-même.

Ancun vêtement n'est de la véritable marque Case à moins qu'il ne porte l'étiquette dans la poche intérieure.

ET CHEZ CASE, ON PARLE FRANÇAIS.

Mode qui Dure

507 ouest Dans l'immeuble rue Ste-Catherine Drummond

Perdriau & O'Shea

Vitrux d'art pour églises et résidences

Verrières des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.

Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication: 15 rue Perrault, Tél. Bell Est 3948. Montréal

Digne de votre patronage

LE PAIN "VICTORIA" ou "PARISIEN" DE LA BOULANGERIE J.-A. BROUSSEAU, Limitée 49 à 75 rue BOYER.

Ce pain — cuit sur la sole — est salé et nourrissant. Il est, à cause de sa saveur caractéristique, l'aliment préféré de tous les âges. Appelez St-Louis 678 — si votre épicer n'en a pas, de ce pain au goût vraiment délicieux.

Réunion du cabinet britannique

Paris, 8. — Le cabinet britannique se réunira, demain, pour l'approbation de l'action de la France sur le Rhin.

M. Clemenceau retourne en France

Londres, 8. — A cause de sa santé défailante, M. Clemenceau, ex-premier ministre de France, a abandonné son projet de voyage à Athènes, au dire d'une dépêche du Caire à l'Exchange Telegraph. Il s'embarquera à Alexandrie, le 17 avril, pour Marseille.

L'impôt sur le petit commerce

De nombreux intéressés se sont rendus hier soir, au Monument National, à l'assemblée de l'Association protectrice du petit commerce, incorporée, M. E. Gougeon, président. Ils ont décidé de lutter contre les trusts et critiqué les marchands de tabac qui veulent faire imposer une taxe de \$200, l'assistance a adopté unanimement une résolution de protestation.

La Température

Toronto, 8. — Le baromètre est élevé dans les provinces de l'ouest et bas dans la région du golfe Saint-Laurent et de la Nouvelle-Angleterre. La température est froide par tout le Dominion. Légères chutes de neige dans la région située entre Ontario et la Nouvelle-Écosse. Laes et Baie Georgienne. Vallée de l'Outaouais. Golfe et rive Nord: Vents frais de l'ouest et du nord-ouest, généralement beau aujourd'hui et demain. Quelques gibouilles.

Provinces Maritimes: Forts vents de l'ouest; froid et beau aujourd'hui et demain. Gibouilles.

Lac Supérieur. Vents frais de l'ouest et du nord, généralement beau et froid aujourd'hui et demain. Gibouilles.

AutoStrop SAFETY RAZOR

Nous ne pouvons recommander un meilleur rasoir.

J. H. ROBERT, 1185 RUE SAINT-DENIS, Angle Mont-Royal

DECES

GAUTHIER. — A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 3 ans et 3 mois, est décédé Léonard-René, enfant du Dr A. A. Gauthier, No 1513A, rue St-Denis. Les funérailles prises ont eu lieu aujourd'hui.

DECES A MONTREAL

GADROIS, Eva Gosselin, 21 ans, épouse d'Almond Gadhols, 3113 St-Laurent.

PARENT, Léon Ménard, 58 ans, 97 Saint-Germain.

CARRIER, Etienne, 90 ans, 25 St-Mathieu.

MULLAND, Emile, 27 ans, 93 Adams.

MALLETTE, Melville Lafontaine, 47 ans, épouse d'Edmond Mallette, 1152 Dorset.

HUARD, Marie Emond, 67 ans, épouse de Raoul Huard, 126 Paroisse.

CHARBONNEAU, Emilien, 65 ans, 115 des Comptes ouest.

ROUTHIER, Simone, 19 ans, fille d'Edmond Routhier, 295 Cavillier.

LAPOINTE, Anne Marie, 11 ans, fille de Frontine Lapointe, 137 Lacasse.

GORBEL, Gertrude, 2 ans, enfant de Camille David, 730 Dorchester Est.

BORCHAUD, Antoine, 62 ans, 11 Smith.

GORBEL, Gertrude, 2 ans, enfant de Théophile Corbel, 446 Madeleine.

DESJARDINS, Mélanie Ouellette, 85 ans, veuve de Joseph Desjardins, hospice St-Antoine.

Vient de paraître:

Une intéressante histoire:

Jean Faisier et Michel Portelance

Tract, 10 pages, 5 sous. (6 sous parus; \$1.00 la douzaine, port en plus.)

NOUVEAUTE:

"LE CHOC", traduction du "CLASH" par Ernest Bilodeau, \$1.00 franco.

L'Action française

La Sauvegarde, Montréal.

CALENDRIER
 DEMAIN, VENDREDI, 9 AVRIL 1920
 SAINT ACACE

Lever du soleil, 5 heures 32.
 Coucher du soleil, 6 heures 32.
 Lever de la lune, 12 matin.
 Dernier quartier de la lune, le 11, à 8 h.
 30 m. du matin.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU, QUELQUES GIBOULES.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 35
 Minimum... 25
 Mêmes dates l'an dernier... 35
 Minimum... 25

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.49 ; 11 h., 29.44 ; 1 h. de l'après-midi, 29.45.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Appuyer l'Irlande dans ses revendications et détruire l'impérialisme qui est contraire aux intérêts du Canada. — Les "Friends of Irish Freedom", à Toronto.

Toronto, 8 (S. P. C.). — M. Lindsay Crawford, éditeur du *Statesman*, a été le principal orateur à la réunion tenue hier soir, à Toronto, sous les auspices des *Friends of Irish Freedom*.

M. Lacey, le président de l'assemblée, a annoncé que la réunion était tenue pour commémorer le quatrième anniversaire de l'insurrection irlandaise en 1916.

On a adopté une résolution dans laquelle il est dit que toutes les personnes présentes à l'assemblée travailleraient à appuyer l'Irlande dans ses revendications et à détruire l'impérialisme qui est contraire aux intérêts du Canada.

LE TRAVAIL DU CONSEIL

M. BAUSET SOUTIEN UN RAPPORT GENERAL DES FAITS ET GESTES DE NOS EDILES AU COURS DE L'EXERCICE QUI S'EST TERMINE LE 1er AVRIL — DE LA BESOGNE.

Durant l'exercice 1919-1920, le conseil municipal a tenu vingt-huit séances et mis dans les statuts vingt-huit règlements nouveaux. Les séances ont été mouvementées dans plusieurs circonstances, comme celle de la taxe des améliorations locales, ou de l'abolition du conseil ou de la question de l'aqueduc: quelques-unes ont eu jusqu'à quatre ajournements.

M. René Bauset, secrétaire de la ville, a relaté ces faits, dans le rapport annuel qu'il vient de soumettre aux administrateurs.

Au nombre des principaux règlements, on remarque ceux des auto-taxis et des automobiles de louage (No 691), de la taxe des amusements (No 693, du contrat de la Cie Montreal and Southern Counties Railway (No 694), de la fermeture de bonne heure (No 695), de la vente et de la fabrication du pain (No 696), des abattoirs, (No 701), des barbiers (No 712), des taxes d'eau et des contributions foncières (No 713).

Il existe encore sept comités spéciaux parmi les échelons, lesquels se composent comme suit :

Comité de législation
 M. Brodeur, président, et les échelons O'Connell, Creelman, Bédard, Elie, Sansregret, Carmel et Turcot.

Comité des réceptions
 M. Dubeau, président, et les échelons Rubenstein, Desroches, Shaw, Tremblay et O'Connell.

Commission d'hygiène
 M. Décaré, président, et les docteurs J.-E. Dubé, L. de L. Harwood, David Evans et H. Oertel, M. Beaudry Leman.

Comité des exemptions de taxes
 M. Brodeur, président, et les échelons Creelman, Bédard, Jacobs et Sansregret.

Comité du Fonds de pension
 M. Lamare, président, et les échelons Vandellac, Bédard, Denis, Brodeur, O'Connell, Sansregret et Carmel.

Comité de la vente des légumes à la pesée
 M. Sansregret, président, et les échelons Dixon et Brodeur.

Comité du changement des noms de rues
 M. Sansregret, président, et les échelons Brodeur, Carmel, Turcot et Dixon.

La ville a reçu officiellement au cours de l'année, des personnages de marque, comme le prince de Galles, S. E. le cardinal Mercier, le général Pau et les membres de la mission française, le général Guglielmotti et la mission italienne, les membres de l'équipage du *Renouan*, et nombre d'autres visiteurs.

GRAND VIZIR EN TURQUIE

DAMAD FERID-PACHA VIENT D'ETRE INSTALLE A CE POSTE. — L'ORDRE DOIT ETRE RETABLI DANS LE PAYS.

Constantinople, 8. — (S.P.A.) — Damad Ferid-pacha a été installé comme grand vizir hier. Il aura le portefeuille du ministre des Affaires étrangères.

Dans les instructions qui ont été lues au grand vizir lors de son installation on déplore les troubles produits par les nationalistes turcs et on déclare que si l'état de rébellion se prolonge il y aura danger pour l'ordre dans le pays. Tous les loyaux sujets doivent se rallier au sultanat et au califat et les relations devraient être rétablies avec les grandes puissances dans le but de régler les termes de la paix et d'améliorer la situation économique.

Il y a encore de la bisbille dans la Chambre des députés. On ne sait pas quand le traité de paix sera ratifié. Il est probable que le sultan déclarera légale la ratification du traité de paix déjà faite par le cabinet turc.

Les Turcs ont détruit le village d'Harouniyi au nord-est d'Adana et ils ont brûlé l'orphelinat américain qui se trouve à cet endroit. On a chassé deux mille orphelins arméniens qui s'y trouvaient. On les enverra probablement dans l'Ile de Chypre.

Les communications par chemins de fer ont recommencé entre Adana et Aleppe. Les nationalistes turcs ont pris le contrôle du village de Bardizoj, sur la rive sud du golfe d'Ismid à 50 milles de Constantinople.

L'UNION DES CULTIVATEURS

UNE CAMPAGNE DE PROPAGANDE EST EN COURS DANS LE DISTRICT DE MONTREAL. — LE PROSPECTUS EST REDIGE — UN NOUVEAU JOURNAL: LE COURRIER AGRICOLE.

Le représentant du *Devoir* a rencontré M. Elton Beauregard, aviseur légal de l'Union des Cultivateurs de la province de Québec et a pu obtenir quelques renseignements sur les activités de cette nouvelle société agricole.

Nous avons déjà noté, il y a plusieurs semaines, alors que la société ci-haut mentionnée était à l'organisation sur des bases solides, qu'on avait l'intention d'entreprendre en sa faveur une grande campagne de publicité. Bien que l'Union des Cultivateurs soit la résultante de la réunion de deux anciennes sociétés agricoles — l'Union des cultivateurs de la rive sud et l'Union des fermiers de la rive nord — elle doit recommencer le recrutement de ses membres.

La charte fédérale qu'elle a obtenue, l'automne à obtenir de ses membres un capital de \$100,000. Il est nécessaire d'être actionnaire de la société pour en faire partie: c'est ce qui explique qu'on ait été obligé de faire le recrutement de membres nouveaux. Les anciens unions comptaient environ mille membres.

Depuis leur dissolution, à peu près 500 membres se sont inscrits sur les listes des actionnaires de l'Union des cultivateurs de la province de Québec.

On a tenu ces jours derniers des assemblées de propagande dans les paroisses de la rive sud. Dans quelques jours aura lieu l'inauguration de la campagne dans les paroisses de la rive nord. Il y aura une assemblée à Saint-Rose sous la présidence de l'Union, M. Albert Moenne de M. Jos. Forget, président-élu, l'un des directeurs de cette union portera la parole.

Les directeurs de l'Union des cultivateurs sont jusqu'ici très satisfaits des résultats obtenus. Quand leur tournée de propagande, laquelle durera environ deux mois, sera terminée, ils estiment que l'union comptera près de 6,000 membres. Les officiers de cette union ne poursuivent maintenant leur propagande que dans le district de Montréal. Quand les cultivateurs du district de Montréal seront organisés, on commencera l'organisation dans les autres parties de la province. La charte de l'Union permet à celle-ci d'étendre ses activités dans toute la province.

L'Union des cultivateurs a maintenant un prospectus définitivement rédigé. Il fait connaître le but de l'Association et les conditions d'admission.

On nous apprend aussi que l'Union des cultivateurs aura bientôt un organe de publicité et de défense. Ce journal sera publié, chaque semaine, à Montréal, et aura probablement pour titre *Le Courrier Agricole*.

FRANÇAIS ET ALLEMANDS AUX PRISES A FRANCFORT

Six personnes ont été tuées et trente-cinq ont été blessées, au cours d'une échauffourée. — Il n'y a pas encore de rapport officiel. — Les troupes allemandes bombardent Dusseldorf. — Trente mille soldats français à Francfort.

Mayence, 8. — (S.P.A.) — La nouvelle disant que les troupes françaises avaient eu une échauffourée avec la populace allemande à Francfort, et que six personnes ont été tuées et que 35 ont été blessées n'est pas encore officielle.

Un rapport officiel dit cependant que 200 soldats allemands ont été malmenés par la populace allemande à Francfort. Celle-ci a voulu faire un mauvais parti au chef du contingent, alors ses hommes ont chargé à la baïonnette sur la foule.

UNE EMEUTE A BOCHUM

Berlin, 8. — (S.P.A.) — Un combat acharné a eu lieu sur la place de l'hôtel de ville de Bochum avant l'arrivée des troupes du gouvernement. Les citoyens ont emprisonné les chefs des troupes révolutionnaires. Les rouges ont tenté de libérer leurs chefs. Au cours de l'échauffourée sept rouges ont été tués.

Les spartacistes ont pillé les fermes dans le voisinage de Bochum. Ils ont tué le bétail et ont envahi le château de Besterholz. La comtesse de Besterholz a été maltraitée. Les intrus ont forcé ses servantes à leur servir à manger. Ils ont saccagé les meubles et les objets d'art qui s'y trouvaient.

Avant d'évacuer Dortmund, les rouges se sont emparés d'une somme d'un million de marks qu'ils ont dérobés dans une banque. Ils ont aussi volé pour 750,000 marks à des particuliers.

AUTRES RENCONTRES

Paris, 8 (S.P.A.) — On rapporte qu'il s'est produit une échauffourée entre patrouilles françaises et allemandes entre Bad Naubheim et Nieder Wollstadt au nord d'Homberg. On dit qu'un officier allemand a été tué à la suite de cette rencontre. La nouvelle n'est pas encore officielle.

DUSSELDORF BOMBARDE

Paris, 8. — (S.P.A.) — Une dépêche de Mayence envoyée au *Matin*, mande que les troupes régulières allemandes ont bombardé Dusseldorf avec des obus à gaz.

DE NOUVEAUX RENFORTS

Berlin, 8 (S. P. A.). — Des dépêches de Francfort mandent que les troupes françaises arrivent continuellement dans cette dernière ville ainsi que dans Hanau, Offenbach, Darmstadt et Koenigslein. On calcule que le nombre des soldats français qui sont dans la région de Francfort est de 30,000.

Une division française complète occupe Francfort. Les officiers se sont choisis des appartements dans les meilleurs hôtels de la ville. Francfort a reçu ordre de faciliter l'accueil des troupes. Fait remarquable: les hommes de couleur forment la majorité des troupes d'occupation.

On attendait le maréchal Foch à Francfort hier. Les journaux de Francfort ont la permission de publier à l'exception de la *Gazette de Francfort*. La censure existe pour tous les journaux.

On dit que l'interruption du service des trains de chemins de fer entre Francfort et les autres villes du sud de l'Allemagne, cause des ennuis à un grand nombre de gens qui se trouvent dans la ville occupée et qui ne peuvent regagner leur foyer.

Les députés de l'Assemblée nationale qui résident à Francfort ont protesté auprès du général Degoutte contre l'occupation de Francfort et ont demandé que l'état de siège cesse à Francfort et que la censure sur la presse et sur le télégraphe soit levée.

LES REVOLUTIONNAIRES PERDENT ESSEN

Essen, 8 (S. P. A.). — La ville d'Essen, le dernier refuge des révolutionnaires allemands, est tombée aux mains des troupes du gouvernement allemand mardi après-midi, à la suite d'un combat acharné. Les soldats du gouvernement ont fusillé le tueur d'otages, Marcus.

La lutte armée se continue encore dans le voisinage d'Essen où les dommages matériels sont considérables. Durant les derniers jours de l'occupation d'Essen, il s'est produit des scènes de carnage et de désordre sans nom. Un lieutenant et vingt soldats ont été fusillés.

Dimanche, les troupes régulières avaient perdu 170 hommes et 340 avaient été blessés.

L'ORDRE EST RETABLI

Mayence, 8. — (S.P.A.) — L'ordre est maintenant rétabli à Francfort. Les autorités ont réussi à calmer les étudiants.

Le conseil municipal a affiché des avis demandant à la population d'être calme. Les hommes de police qui ont été faits prisonniers à Francfort seront transportés par chemin de fer, aujourd'hui.

L'opposition en liesse

Ottawa, 8 — (D.N.C.) — Les deux branches de l'opposition, libéraux et fermiers, jubilent ce matin, du résultat des élections d'Irlande, tandis que les unionistes s'efforcent de penser à autre chose. Les Tories de la vieille école reprochent au cabinet d'avoir détruit l'organisation électorale d'autant sans l'avoir remplacée, ce qui explique à leurs yeux les deux défaites d'hier et surtout celle du Témiscamingue. Il y aura un moment désagréable à passer pour le gouvernement lorsque le nouveau député de ce dernier comté, M. Macdonald, viendra prendre son siège en face de M. Creer et du docteur Clark, tandis que M. Rinfret sera naturellement présent de son côté par M. Mackenzie King et un autre libéral.

C'est un échec de plus pour l'unionisme et l'on prédit couramment dans les milieux favorables aux fermiers que ces derniers reviendront avec une force de plus de cent représentants au prochain parlement, et qu'ils n'auront plus qu'à s'allier aux libéraux pour constituer le groupe dominant. Il est le plus en plus évident à tous les yeux que le parlement, tel qu'il est actuellement constitué, ne représente pas les courants d'opinion qui prévalent dans le pays et que sa durée ne peut pas être prolongée longtemps dans ces circonstances. On ne croit pas cependant, que les élections aient lieu avant l'année prochaine.

Le syndicat des débardeurs

Le comité chargé par les débardeurs syndiqués du port de Montréal de discuter avec les compagnies de navigation le rajustement des salaires des débardeurs annonce qu'il est arrivé à conclure un projet d'entente qu'il estime satisfaisant. Cette entente n'est que conditionnelle; elle est sujette à l'acceptation ou au refus des débardeurs réunis en assemblée générale. On ne sait pas encore quel salaire les compagnies de navigation sont consentantes à accorder aux débardeurs; celui-ci sera connu des débardeurs, ce soir, alors qu'ils se réuniront en assemblée dans la salle de l'Assistance Publique, à 8 heures.

Au début des négociations, les débardeurs demandaient 75 sous l'heure pour le travail de jour et \$1 de l'heure pour le travail de nuit. Les employés qui travaillent à bord de la cale, à la manutention du blé et du charbon demandaient aussi \$1 de l'heure.

Les préliminaires d'une convention

Frank Morrison, secrétaire de la Fédération Américaine du Travail, est arrivé hier, de New-York. Il a pris ses appartements à l'hôtel Windsor. M. Morrison est en notre ville afin de conclure des arrangements concernant la convention de la Fédération Américaine du Travail, qui, selon le travail définitif, aura lieu au cours du mois de juin prochain.

Le groupe de délégués sera très considérable. Le but principal du voyage de M. Morrison, est de trouver un local qui pourra les contenir tous. Il est question de la caserne militaire de la rue Craig. Cependant, aucune décision finale n'a été prise à ce sujet, et l'on s'attend à ce que ce soit une affaire conclue d'ici quelques jours.

Le cardinal Bégin part pour Rome

Québec, 8 (S. P. C.) — Son Eminence le cardinal Bégin partira pour Rome le 20 avril avec le chanoine Arseneault. Son Eminence s'embarquera à New-York à bord du *Patricia*.

Un évêque dénonce le "Home Rule"

Dublin, 8 — Mgr McHugh, évêque de Derry, a publié une circulaire pour dénoncer le projet actuel du *Home rule* comme une insulte à l'Irlande et une violation de ses droits d'autonomie. Sa Grandeur qui s'est opposé au projet de ses parlements en 1916, propose une protestation générale par toute l'Irlande, sans distinction de parti; elle demande aussi une réunion des nationalistes des six comtés, afin de déterminer quelle conduite il importe de tenir à l'avenir.

Mgr McHugh a fait allusion à la répartition des districts et à la division des députés comme un moyen bien mesquin de neutraliser le vote des catholiques. "Les catholiques, a-t-il déclaré, ne se soumettront point à la coercition".

Un quoc-warranto

Québec, 8 (S. P. C.). — Un contribuable de Saint-Louis de Pinetrou, dans le comté de Lévis, a demandé un bref de *quoc-warranto* pour faire décuillifier le maire de cet endroit, M. Thimoléus Carrier, alléguant que ce dernier ne sait ni lire ni écrire.

Aux sessions

Le juge en chef Décarie, siégeait, ce matin, aux sessions de la paix. Trois accusés ont été trouvés coupables dont deux recevront leur sentence mardi prochain. Thomas Ryan a été trouvé coupable d'un vol avec violence sur la personne d'un vieillard de 75 ans. Comme ce dernier s'en allait péniblement sur la rue, à Verdun, trois individus l'ont assailli et lui ont volé \$7, tout ce qu'il avait.

James Ross, auteur d'un vol de grand chemin à Outremont, recevra sa sentence mardi prochain. Le juge lui a demandé s'il avait des témoins à faire entendre pour sa défense. L'accusé a dit que le chauffeur du taxi qui le conduisait à Outremont pourrait expliquer sa conduite. "Malheureusement", a dit le juge, ce témoin n'est pas ici. Coupable!

Jean Beaucage, accusé de vol avec violence a subi son procès. Il n'avait pas d'avocat et trois témoins seulement ont été entendus; la victime et deux détectives. Beaucage a été arrêté par Forget et Thierney dans un couloir du palais comme il comparait en cour. Le juge va rendre sa sentence aujourd'hui et le voleur prendra le chemin de la géologie.

Lloyd George réunit son cabinet

Londres, 8 (S. P. A.) — Le premier ministre Lloyd George et son cabinet se réunissent aujourd'hui, pour discuter, sans doute, l'attitude que doit prendre la Grande-Bretagne au sujet de l'occupation des villes allemandes par les Français, à l'est du Rhin. La conférence des premiers ministres alliés et des ministres des Affaires étrangères qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise à demain.

Les dommages sont élevés

Dublin, 8 (S. P. A.). — On rapporte que le nombre des postes de police qui ont été détruits récemment en Irlande est de 220. Les contribuables auront à payer une somme de \$2,000,000 pour rembourser ces dommages.

Les saisons de la chasse

Québec, 8 — (D.N.C.) — Des informations erronées ont été publiées ces jours derniers par quelques journaux au sujet des saisons de chasse du gros gibier telles que déterminées par les derniers amendements apportés à la loi de Chasse. D'après l'arrêté ministériel, les saisons de chasse, à l'avenir seront comme suit :

La saison de chasse de l'original commencera le 20 septembre pour se terminer le 31 décembre inclusivement; excepté dans les comtés de Pontiac et de Témiscamingue où la chasse y sera permise à partir du 10 septembre au 31 décembre inclusivement.

La saison de chasse du caribou commencera le 20 septembre pour se terminer le 31 décembre inclusivement.

La saison de chasse du chevreuil commencera le 1er septembre pour se terminer le 30 novembre inclusivement.

Le programme des études primaires

Québec, 8. — (S.P.C.) — Le sous-comité du comité catholique de l'Instruction publique de la province de Québec qui a été chargé de préparer un programme d'études pour les écoles primaires de la province, se réunira à Québec le 16 avril pour rendre compte de ses travaux. Le 15 avril, le Bureau des examinateurs se réunira.

Un rapide entre Montréal et Québec

Québec, 8. — (D.N.C.) — M. Hébert, assistant général du service des voyageurs du Pacifique-Canadien, a conféré, hier, avec le conseil de la Chambre de Commerce au sujet de l'établissement d'un service de voyageurs plus rapide entre Montréal et Québec. La Chambre de Commerce a demandé qu'il y ait un train rapide de Montréal à Québec, le matin, pour faire rapidement avec les convois arrivant des Etats-Unis dans la métropole. Ce train partirait de Montréal à 8 heures pour arriver à Québec à 1 heure, faisant le trajet en 5 heures. M. Hébert a promis de considérer cette demande.

Les salaires des débardeurs

Québec, 8. — (D.N.C.) — L'Association des débardeurs de Québec a adopté, hier soir, une nouvelle échelle de gages pour le déchargement des navires à Québec. Durant la prochaine saison, les débardeurs exigeront 65 sous de l'heure pour 9 heures de travail, avec temps et demi pour le travail supplémentaire et temps double pour le travail du dimanche. Les contremaîtres recevront 80 sous de l'heure.

Le partage du butin

Londres, 8 — (S.P.A.) — Deux navires de guerre allemands, *Nassau* et *Ostfriesland* ont été remis à la Grande-Bretagne. L'*Ostfriesland* ira aux Etats-Unis.

Une récompense

La firme "Thomas Robertson" a envoyé au chef Bélanger un chèque de \$25, en reconnaissance des bons services de la police montrealaise. Ce don sera versé au fonds de pension.

Cause remise

La cause de Del Vecchio, Italien accusé de vol de fait sur le frère Jean-Baptiste Barthélémy, a été remise au 20 courant.

Les examens en droit

Les examens de la licence, à la faculté de droit, de l'Université de Montréal, auront lieu cette année, à l'école des Hautes Etudes Commerciales, les 12, 14 et 17 mai. Une trentaine d'étudiants se présenteront.

Commission impuissante

Ottawa, 8. — (S.P.C.) — La Commission du Commerce a déclaré qu'elle ne pouvait plus exercer aucun contrôle sur le coût du papier, à la suite du jugement de la Cour suprême en faveur de la Compagnie Price Brothers.

Elle ajoute que les ordres émis par elle au sujet du papier deviennent inopérants et qu'elle ne s'occupera désormais que des matières de première nécessité.

Tout augmente

Saint-Jean, Terre-Neuve, 8. — (S.P.C.) — La Société médicale de Saint-Jean a annoncé que le tarif des médecins de Terre-Neuve sera augmenté de cinquante pour cent à partir du 1er avril.

L'autonomie de l'Albanie

Rome, 7. — (S.P.A.) — L'*"Epoca"* annonce que le gouvernement italien a reconnu officiellement l'autonomie de l'Albanie.

Les Indiens s'opposent à l'annexion

Québec, 8 (S. P. C.). — M. P.-A. Picard, le grand chef de la tribu des Hurons de Loquette, a déclaré que tous les Indiens du Canada s'opposent à l'incorporation des réserves indiennes au domaine du gouvernement telle que proposée par les bills 13 et 14 qui sont actuellement devant les Communes.

Il déclare que les Indiens du Canada jouissent de certains privilèges qui sont garantis par des traités qui datent de plusieurs siècles et qu'aucun gouvernement au monde ne peut les abolir.

Faux billets de banque

Albert Grignon, 608, rue Rivard, a comparu devant le magistrat Lecl. Il est accusé d'avoir forgé des billets de banque de la *Federal Reserve Bank* de New-York. Ce dernier est en liberté provisoire, car il a fourni un cautionnement de \$1,000. Les cours de justice américaines vont demander l'extradition de Grignon qui serait le complice de deux Canadiens français arrêtés à New-York pour avoir mis en circulation de faux billets de \$10. Deux agents du service secret de Washington ont opéré l'arrestation de Grignon avec l'aide des détectives de Montréal.

Un prolongement sur le Québec Central

Québec, 8. — (S.P.C.) — Les travaux pour le prolongement de la ligne de "Québec Central Railway", de Scott à Saint-Isidore, qui couvre une distance de 8 milles, seront faits par MM. J. T. et J. F. Davis, de Montréal. Ces travaux coûteront environ \$40,000 le mille. La ligne sera terminée à la fin de septembre.

Accident du travail

Québec, 8. — (S.P.C.) — M. Joseph Théberge, de Saint-Nérée de Bellechasse, a été grièvement blessé par une scie alors qu'il était à travailler dans une scierie. On l'a transporté dans un hôpital de Québec.

Garçonnet tué

Un garçonnet d'une douzaine d'années a été tué ce matin, vers huit heures, par le train venant de Vaudeville, à la 19ème avenue, Lachine. La victime n'est pas encore identifiée.

A Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 8. — (S.P.C.) — Le parlement terre-neuvien se réunira probablement à la fin du mois d'avril. C'est la première fois que l'Assemblée législative se réunira sous l'administration du premier ministre Squires qui est monté au pouvoir en novembre dernier.

Une trentaine de personnes tuées

Ponca City, Oklahoma, 8. — (S.P.A.) — On croit qu'une trentaine de personnes qui dormaient dans la maison de rapport "Newscoft" ont été tuées, ce matin, à la suite d'une explosion causée par le gaz. L'explosion a endommagé une vingtaine d'édifices.

Le cardinal Bégin part pour Rome

Québec, 8 (S. P. C.) — Son Eminence le cardinal Bégin partira pour Rome le 20 avril avec le chanoine Arseneault. Son Eminence s'embarquera à New-York à bord du *Patricia*.

Un évêque dénonce le "Home Rule"

Dublin, 8 — Mgr McHugh, évêque de Derry, a publié une circulaire pour dénoncer le projet actuel du *Home rule* comme une insulte à l'Irlande et une violation de ses droits d'autonomie. Sa Grandeur qui s'est opposé au projet de ses parlements en 1916, propose une protestation générale par toute l'Irlande, sans distinction de parti; elle demande aussi une réunion des nationalistes des six comtés, afin de déterminer quelle conduite il importe de tenir à l'avenir.

Mgr McHugh a fait allusion à la répartition des districts et à la division des députés comme un moyen bien mesquin de neutraliser le vote des catholiques. "Les catholiques, a-t-il déclaré, ne se soumettront point à la coercition".

Un quoc-warranto

Québec, 8 (S. P. C.). — Un contribuable de Saint-Louis de Pinetrou, dans le comté de Lévis, a demandé un bref de *quoc-warranto* pour faire décuillifier le maire de cet endroit, M. Thimoléus Carrier, alléguant que ce dernier ne sait ni lire ni écrire.

Commission impuissante

Ottawa, 8. — (S.P.C.) — La Commission du Commerce a déclaré qu'elle ne pouvait plus exercer aucun contrôle sur le coût du papier, à la suite du jugement de la Cour suprême en faveur de la Compagnie Price Brothers.

Elle ajoute que les ordres émis par elle au sujet du papier deviennent inopérants et qu'elle ne s'occupera désormais que des matières de première nécessité.

Tout augmente

Saint-Jean, Terre-Neuve, 8. — (S.P.C.) — La Société médicale de Saint-Jean a annoncé que le tarif des médecins de Terre-Neuve sera augmenté de cinquante pour cent à partir du 1er avril.

L'autonomie de l'Albanie

Rome, 7. — (S.P.A.) — L'*"Epoca"* annonce que le gouvernement italien a reconnu officiellement l'autonomie de l'Albanie.

Accident du travail

Québec, 8. — (S.P.C.) — M. Joseph Théberge, de Saint-Nérée de Bellechasse, a été grièvement blessé par une scie alors qu'il était à travailler dans une scierie. On l'a transporté dans un hôpital de Québec.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

NOUVELLE ÉGLISE A ROSEMONT

Les paroissiens de Sainte-Philomène de Rosemont ont décidé de construire une nouvelle église pour remplacer la chapelle actuelle.

FAITS DIVERS

UN FAUSSAIRE EST ARRÊTÉ

Les détectives Gorman, I. Savard et O'Donnell, accompagnés de deux agents du service secret des États-Unis, ont arrêté hier Albert Grignon.

UNE GRANDE SURPRISE

Dans un département de sa fabrication, cependant, 11 files sur 20 se sont opposées à ce changement.

Conseil des Arts et Manufactures

Le professeur J.-J. Goulet prie les élèves du cours de solfège du Conseil des Arts et Manufactures.

L'industrie du lait

Saint-Hyacinthe, 8 (D. N. C.) — Les inspecteurs de l'industrie du lait se sont réunis à l'école de l'industrie laitière.

NOTAIRES

Bélanger et Bélanger, 30 RUE SAINT-JACQUES. Édifice "TRUST AND LOAN".

A VENDRE

A VENDRE, moulin à laver électricité, 550 & 560, Vol. M. Desjardins, 1186 Berlioz.

LA MUSIQUE

RECITAL TOSCHA SEIDEL. Toscha Seidel, le jeune violoniste russe, donnera son récital au bénéfice de l'Assistance Maternelle.

LA CAUSE DES FEUX

Le commissaire Latulippe a enquêté hier, à la commission des incendies. Les allumettes ont été la cause de deux incendies.

SHERBROOKE AURA L'AVANCE DE L'HEURE

Sherbrooke, 8 (D. N. C.) — Une nombreuse délégation composée de manufacturiers, patrons d'usines et d'ouvriers.

ARCHITECTE

ALCIDE CHAUSSE, 72 EST, RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

PERCEPTION

THE GRAHAM MARCHAND AGENCY LIMITED. Édifice MONTREAL TRUST.

DOCTEURS

Dr J. M. E. Prevost, des hôpitaux de PARIS, LONDRES, NEW-YORK.

PROPRIETES A VENDRE

Alexandre Dupuis, COURTIER EN IMMEUBLES. Finances, Assurances, Placements.

RECITAL ALFRED CORTOT

Alfred Cortot, le distingué pianiste français et membre des Beaux-Arts de France.

ACCUSE DE PARJURE

David S. Schoinikoff a comparu hier pour répondre à l'accusation de parjure dans une cause où il était défendeur.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284. Joseph Archambault, C.R., M.P.

ROLAND MAILLET

AVOCAT ET PROCUREUR. 162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Dr J.-M.-A. VALOIS

Maladies des voies urinaires. 40, rue Saint-Denis, Montréal.

THOMAS DUCHARME

Notaire, Comptable et Commissaire. 150 St-Jacques, Tél. Main 7741.

DIVERS

Une dame offre de faire connaître à son personnel tout ce qui concerne le régime, le régime, le régime.

L'impôt rapportera davantage

M. Peter McCaffrey, directeur de la perception des impôts fédéraux à Montréal, a déclaré que l'impôt sur le revenu allait rapporter plusieurs millions.

Un retard

Nous recevons le communiqué suivant : "Par suite de nombreux dérangements survenus du fait de la grippe dans le personnel de la rédaction et de l'administration du Canada Français, et même chez les typographes, nous sommes forcés de fonder les numéros de mars et d'avril en une seule livraison qui paraîtra, avec un nombre double de pages, à la mi-avril."

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Étude : 150 rue St-Jacques, C.R. 46.

Dr Nap. Desjardins

Extraction des dents sans douleur. Spécialités : ponts, couronnes et dentiers.

Edmond La Roche, B. S.

Professeur de français et de latin. Cours particuliers.

ECOLE DE PRESSAGE

HOMMES, garçons demandés, pouvant faire \$45.00 à \$65.00 par semaine.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

L'autonomie de l'Albanie

Rome, 7. — (S.P.A.) — L'"Epoca" annonce que le gouvernement italien a reconnu officiellement l'autonomie de l'Albanie.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

ANTOINE LAMOTHE

avocat, bureaux : chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661.

Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE. 607 avenue Atwater. Up. 9115.

Leblond de Brumath

259 EST, RUE ONTARIO. Professeur de l'Université de France et de l'Université Laval.

COLLEGE DE BARBIER

Venez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ?

Portraitiste

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

Portraits

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

Portraits

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

Portraits

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

Portraits

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

Portraits

L. J. A. PELOQUIN. Portraits au pastel et à l'aquarelle.

PETIT CARNET

Le Dr J.-S. Saint-Denis, spécialiste de l'hôpital Notre-Dame, part ce soir pour l'Europe.

ANTIKOB-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

JEAN C. MARTINEAU J.L.L.

AVOCAT. 60-est, rue Notre-Dame, Main 7620.

Dr A. MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 SAINT-HUBERT.

Mademoiselle GUIMOND

CHIRURGIEN-DENTISTE. "LE SALABERRY".

HOTELS

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, prop.

PRIMUS POUDRE A PATISSERIE. La Poudre Primus est garantie pure, efficace et hygiénique. Préparée avec des ingrédients de choix dans des conditions hygiéniques exceptionnelles.

ANTIKOB-LAURENCE. CURE RADICALE DES CORS SANS EFFETS. ANTIKOB-LAURENCE.

Pour vous, Mesdames

Lettre de Fadette

Les habitants des pays où l'hiver ne fait que passer ne peuvent s'imaginer, je crois, la nostalgie du "ver" qui, dès février, saisis, à leur insu, les Canadiens et les rend malades sans qu'ils sachent pourquoi : anémie, fièvre, lassitude insurmontable... au fond, ils n'en peuvent plus ! Tant de froid, de neige, d'absence de couleur les a transis !

Les premiers rayons chauds grisent, mais le froid, cruel et rancunier, les ressaisit et se hâte de leur faire du mal avant d'être définitivement chassé. Elle est bien longue, l'attente des feuillages tendres et des brises caressantes ! L'âme languit dans ce purgatoire : sûre du printemps ne pouvant l'avancer d'une heure, elle attend, attend !

Tout à coup pourtant il éclatera : en quelques jours tous les arbres seront verts, les vergers fleuriront, et dans les coeurs ce sera aussi le printemps ; toute la beauté du dehors pénétrera dans les âmes pour les remplir de bonté et de tendresse.

Cet amour de la nature vivante et fleurie se rattache à nos origines : vous savez bien ? "Adam et Eve étaient heureux dans un jardin magnifique où croissaient toutes les fleurs et tous les fruits..."

C'est peut-être pourquoi nos bonheurs sont incomplets s'ils sont renfermés entre des murs sombres loin des jardins embaumés et des grands espaces verts.

Je ne connais rien de plus triste qu'un orphelinat situé au centre d'une grande ville : les petits enfants y sont blancs et frêles comme les plantes tenues à l'ombre. Ils jouent dans des cours grises, entre des murs gris, et des hautes fenêtres, ils n'aperçoivent que des toits sombres et de tout petits coins de ciel dont la fumée cache la beauté claire.

On a dit que ce qu'il y a de plus pur et de plus heureux dans notre intelligence prend sa source dans les beaux spectacles que nous avons eus sous les yeux. Quelles pauvres et tristes images verraient les pensées et les émotions des pauvres petits qui grandissent privés des tendresses maternelles, et ignorant de la splendeur rayonnante des espaces libres où Dieu jette ses merveilles à profusion. Si c'est vrai que plus nous voyons de belles choses, plus nous devenons aptes à en faire de bonnes, est-ce que tous les enfants ne devraient pas avoir leur part de soleil, de beaux arbres, de champs verts ou dorés, d'horizons larges et clairs ? Elles sont si exquises les extases des enfants à qui leur mère apprend à découvrir la beauté et à l'aimer.

On se demande si, dans la vie vertigineuse qui les emporte, les jeunes mères comprennent toujours assez que c'est elles qui doivent ouvrir les yeux et l'intelligence de leurs petits enfants et leur révéler les liens mystérieux qui les rattachent à tout ce qu'ils voient comme à tout ce qu'ils ne voient pas sur la terre et dans le ciel ? Les imprégner de la poésie des choses, tourner leurs âmes vers la Beauté, c'est le commencement, le premier échelon de l'ascension qu'ils entreprennent sous l'impulsion maternelle : ils ne l'oublieront jamais, et la maternité spirituelle est la seule qui permette aux mères de posséder l'âme de leurs enfants et d'y régner en souveraines toujours.

FADETTE.

LA CHANSON D'ÈVE

Ma soeur la Pluie,
La belle et tiède pluie d'été,
Doucement vole, doucement fuit,
À travers les airs mouillés.

Tout son collier de blanches perles
Dans le ciel bleu s'est défilé,
Chantez les merles,
Dansez les pies !
Parmi les branches qu'elle pite,
Dansez les frêles, chantez les nids ;
Tout ce qui vient du ciel est béni.

De ma bouche elle approche
Ses lèvres humides de fraises des bois ;
Rit, et me touche,
Partout à la fois,
De ses milliers de petits doigts.

Sur des tapis de fleurs sonores,
De l'aurore jusqu'au soir,
Et du soir jusqu'à l'aurore,
Elle pleut et pleut encore,
Autant qu'elle peut pleuvoir.

Puis vient le soleil qui essuie,
De ses cheveux d'or,
Les pieds de la Pluie.

Charles Van LERBERGHE.

LE SNOBISME

Snob vient paraît-il, de l'islandais et signifie charlatan ; en anglais, parmi les acceptions admises, le mot veut dire positivement : cordonnier. Or tout le monde sait l'histoire de cet impertinent savetier qui, après avoir critiqué la forme d'une sandale dans un tableau du fameux peintre Apelle, se permit de juger le reste de l'oeuvre... "Cordonnier, lui dit alors l'indigne peintre, ne juge pas au delà de la chaussure."

Or le Snob, n'est-il pas l'individu qui, malgré son incompetence, se pose en connaisseur passionné de choses qui ne sont pas de son ressort, et qui feint des enthousiasmes de pure convention ?

Aujourd'hui le Snob est celui qui suit la mode avec une exagération extrême. Il lui semble que sont inférieurs et grotesques ceux qui n'emboîtent pas le pas à la suite de la fantaisie actuelle et se refusent à singer servilement les élégantes qui laboient la mode "du jour". Il est amusant de voir avec quelle pitié les snobs envisagent les gens posés qui osent conserver leur personnalité, leurs goûts, leur manière de voir, au lieu de s'exotiser à la vue d'une innovation enfantine dont on voudrait faire un gros événement.

Cet engouement pour le "dernier cri" devient une sorte de culte pour le snob. Il ne considérerait plus comme étant de son monde, un ami qui se dispenserait de donner une poignée de main suivant le nouveau geste admis dans son club. Ce qui fait surtout le ridicule du snobisme, c'est qu'il est pratiqué et glorifié par des gens peu sincères, qui posent pour la galerie, se préoccupent avant tout de se faire remarquer, non point par des vertus plus hautes, des études plus sérieuses, des talents distingués, mais leur rapidité à saisir, et à représenter en leur personne, la mode de l'heure présente, qui, le lendemain, leur paraîtra surannée.

Le snob est et veut être l'homme du jour, au courant de ce qu'on vante, de ce dont on parle dans le moment.

En fait d'opinions le snob n'a que celles qui ont cours dans les salons ; opinions formées par certains articles de journaux et de revues.

Pour lui, les idées de bon sens n'ont aucun attrait ; il adopterait au contraire, de préférence, celles qui renversent toutes les certitudes jusqu'alors admises. Mais a-t-il une préférence ?

Il en change avec la mode du jour. Au Canada les femmes ont plus le temps de pratiquer le snobisme que les hommes.

toisie d'Alban, sous la sollicitude inlassable de Mlle Savinie, sous l'intérêt condescendant de l'aînée, Hermine sentait quelque chose, un sentiment qu'elle ne pouvait définir, mais qui mettait une barrière entre eux et elle.

... Aujourd'hui, les jeunes filles allaient "prendre la verveine" à la Valine... L'expression était de Marcelline, et elle avait cours, maintenant, parmi toutes les relations de Mlle de Sorelles. Celle-ci, qui chargeait le thé de tous les maux de l'humanité et avait en outre une égale horreur du snobisme, servait à ses invités de l'intusion de verveine. L'innovation avait été trouvée charmante, on raffolait, à présent, du breuvage délicatement parfumé qui prenait droit de cité dans tous les salons des alentours... Et Mlle de Sorelles se frottait les mains en prédisant le détournement prochain du thé abhorré.

A la porte du châtelet, Juanita guettait ses bonnes amies. Elle se précipita vers elles et sauta au cou d'Hermine, "sa préférée", disait Marcelline sans aucune jalousie.

C'était une jolie enfant, très brune, très vigoureuse, qui avait les traits de son père et les beaux yeux noirs de sa mère, l'Espagnole.

— Venez vite, je vais vous mon-

Un hommage à Lamartine

Du Pelerin :

Il y a cent ans au 12 mars dernier, que parut le premier volume de poésies d'Alphonse de Lamartine : *Méditations poétiques*. Ce fut un événement considérable. Cette publication marqua dans les lettres l'éclosion d'un nouveau printemps. Lamartine apportait un sens nouveau du rythme, un flot inconnu d'images, une musique de pensée, une langue solide et tout à la fois pénétrante sous son émuante fluidité. Son mérite reconnu fut salué d'enthousiasme ; le succès de son premier livre fut bientôt analogue à celui qu'avait obtenu le *Génie du christianisme* de Chateaubriand. Lamartine n'avait pas trente ans et déjà la gloire consacrait son nom.

Le centenaire des *Méditations* a permis aux écrivains de ce temps d'analyser complaisamment l'oeuvre du poète lyrique par excellence, de celui dont Jules Lemaitre disait qu'il était "la poésie même". Des bouquets d'hommages ont fleuri partout en son honneur, jusque dans les moindres gazettes. Par circulaire spéciale, le ministre de l'Instruction publique a convié l'Université française à le fêter et M. Léon Bérard l'a célébré dans un éloquent discours au cours d'une cérémonie officielle à la Sorbonne.

Nous associant aux hommages publics rendus à la mémoire du poète des *Méditations* et des *Harménies*, nous citerons les strophes suivantes détachées du poème *Les laborieux* (1). Mais qu'il nous soit permis de rappeler que si l'idée religieuse a été l'une de ses sources d'inspiration les plus abondantes, Lamartine n'en a pas moins fréquemment côtoyé le panthéisme par amour de la nature et le scepticisme à force de mélancolie.

(1) Ces vers paraîtront dans la Page littéraire de samedi.

Concert-causerie à Saint-Sulpice

Au programme musical de la soirée du 10 avril, figureront : Mlles Camille Bernard, Ruth Price et Dolora Delisle, ainsi que MM. Desrochers, ténor, et Auguste Descaillies, pianiste.

Billets : un dollar. S'adresser à Mlle Corinne Dupuis, Rockland 989. (Communiqué)

"L'Enseignement primaire"

D'AVRIL 1920

SOMMAIRE

J.-O. Cassegrain, p. 450.—Pédagogie : Le recrutement des instituteurs et des institutrices ; la question des traitements, C.-J. Magnan, p. 451.—Les récompenses et les pénalités à Saint-Cyr, Géard, p. 453.—Question de pédagogie : l'enseignement du français, Adélaïde Du-gré, s.j., p. 454.—A la poursuite de la supériorité par le travail méthodique : lettre à un jeune instituteur, p. 457.—Les distributions de prix, Pierre Legris, p. 461.—Après la conquête : le mouvement intellectuel, L. Groulx, p. 462.

Chronique judiciaire : Biens impossibles et non-impossibles, Eugène L'Heureux, avocat, p. 465.

Méthodologie : La rédaction à l'école primaire, N. Tremblay, p. 466.—Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle, J. Ahern, p. 472.—Histoire du Canada : Une grande figure : Jacques Cartier, p. 478.—Sujet de composition tiré de l'histoire du Canada, p. 480.

Documents scolaires : Mission de la femme chrétienne : l'institutrice laïque, Laura Desabrais, p. 480.

Documents officiels : Aux commissaires et aux syndics des écoles : Avis relatif aux minimums de traitements, Cyrille-F. Delage, Surintendant, p. 483.—Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques pour 1918-19, p. 483.

Enseignement pratique : Instruction religieuse : Les Évangiles, R. P. Siffreca, p. 489.—Langue française : Cours élémentaire, p. 490.—Cours moyen, p. 491.—Cours supérieur, p. 493.—Mathématiques : Arithmétique, p. 495.—Algèbre, p. 499.—Géométrie, p. 500.

Le cabinet de l'instituteur : Le Pape et la France, p. 482.—Aliments et protéines des oiseaux, p. 482.—La commission de géographie de Québec, p. 501.—Feu M. A.-P. Gélinas, p. 502.—L'Instruction, p. 502.—Les révérends Soeurs Grises de la Croix, p. 502.—Les oiseaux sauvages : comment les attirer et les protéger, p. 503.—Le troisième évêque de Rimouski, p. 506.—Soeur Sainte-Monique, des Soeurs de l'Assomption de Nicolet, Omer Héroux, p. 507.—Bibliographie, p. 508.—"Un héritage sacré", p. 509.—"L'action française", p. 509.—Les Gouverneurs du Canada, p. 509.—La bonne prononciation du latin, p. 510.—L'oeuvre de la Sainte-Enfance, p. 510.—Un anniversaire, p. 510.—"L'Enseignement primaire" à la Chambre, p. 511.—Hygiène : l'art de bien manger, p. 511.—Nouveauté pédagogique, p. 511.—Encore à propos d'illettrés, p. 512.—Chansons canadiennes, p. 512.—L'enseignement commercial chez les jeunes filles, p. 512.

Illustrations : J.-O. Cassegrain, d'après un tableau de Charles Gill, p. 449.—Le plaisir est pour ceux qui le donnent à d'autres, p. 467.—Une jolie scène d'été, p. 472.

C.-J. MAGNAN, Directeur-propriétaire—79, Chemin Sainte-Foy, Québec.

A l'Immaculée-Conception

EUGHRE AU PROFIT DES VIEILLARDS ET DES ORPHELINES

Le jeudi, 8 avril prochain, à 8 heures du soir, aura lieu, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle des rues Bordeaux et Rachel, un grand cachet organisé par les Enfants de Marie, au profit des vieillards et des orphelins de la paroisse. De magnifiques prix sont réservés aux gagnants. (Communiqué)

Envoyez votre complet de printemps

Envoyez - le maintenant. Notre procédé scientifique le remettra à neuf. Bon résultat à peu de frais. Faites-le immédiatement.

Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7646

"Nous reigens à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

VOITURETTES POUR BÉBÉS

Nous avons les Meilleures

Nous disons cela parce que non seulement nos voiturettes sont en véritable osier — nous n'en vendons pas d'autres — mais encore parce qu'elles renferment toutes les améliorations modernes. Elles sont donc les meilleures pour la santé du bébé comme pour la maman ou la bonne qui est chargée de promener ce dernier. Cousins mobiles qui peuvent être facilement enlevés, avantage hygiénique important. Caisse reversible, capote à coulisses, roues au mouvement facile, frein s'appliquant simplement et poignée en acier tubulaire.



Osier plat, deux largeurs, 14.75, 15.85, 18.50, 22.50, 33.50 et... 35.90

Osier trois-quart, très durable et ressemblant à l'osier rond, 62.75, 66.00, 68.50, 69.50 et 71.50

Voiturettes-chaïses, 44.00, 47.00 et... 53.00

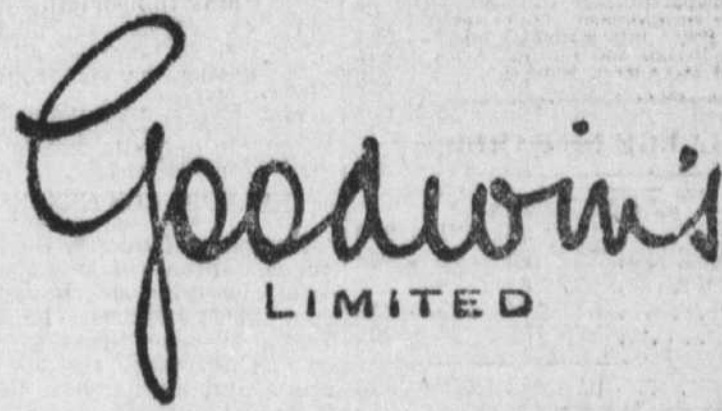
Gris, naturel et blanc.

Goodwin—Au sous-sol.

Stores de Fenêtres

Nous prenons des commandes pour des stores montés sur rouleaux Hartshorn aux mêmes prix qu'en septembre-dernier. Faites votre commande de bonne heure, s'il vous plaît.

Goodwin—Au deuxième.



Feuilleton du "DEVOIR" "LES HIBOUX DES ROCHES-ROUGES"

Par DELLY

(Suite)

Elle envisageait donc, maintenant, l'avenir avec moins d'effroi. Plus forte moralement et physiquement, elle méditait de libérer bientôt ses bienfaiteurs de la charge qu'ils s'étaient imposée... Car elle ne pensait pas au mariage. Son âme était trop délicate, son coeur trop aimant pour accepter une union quelconque, et, sonnaissant maintenant les Vaumeyran, elle était à peu près certaine que Mlle Savinie, tout au moins, s'opposerait à toute tentative pour lui imposer un mariage contre son gré. D'ailleurs, il y avait peu à penser que personne songeât jamais à demander la main d'une jeune fille pauvre et sans fa-

mille confie. Le travail restait donc la grande ressource morale et matérielle d'Hermine, et elle y songeait sérieusement. Quelques jours auparavant, elle en avait parlé au docteur Dalney, qu'elle voyait fréquemment chez sa mère, et dont la belle nature loyale, la bonté délicate et l'intelligence lui inspiraient une confiance absolue.

Il l'avait enveloppée d'un regard ému et grave, en répliquant : — Laissez votre santé se fortifier, Mademoiselle, nous songerons à cela plus tard. Je suis bien certain que vous ne gênez pas du tout les Vaumeyran, au contraire !

Elle avait hoché la tête en murmurant : — Moi, je crois que si l'on...

... de fait, sous la froide cour-

rière de jolies gravures que papa m'a apportées de Paris ! dit-elle après avoir embrassé Marcelline.

Elle se plaça entre les deux jeunes filles, prit la main de chacune d'elles et les entraîna à l'intérieur.

Le salon de Mlle Clémentine de Sorelles révélait assez bien l'originalité de son caractère et son honneur du convenu. C'était une grande pièce complètement garnie, du haut en bas, de boiseries de chêne clair. Quatre appliques de bronze ciselé, le portrait de son père et celui de sa mère, signés d'un maître, se faisaient face, une tête de cerf et deux yatagans à la poignée enrichie de pierres fines formaient l'ornement des deux principales parois. Sur le sol carrelé de marbre rouge, des peaux de chèvre d'un doux gris pâle en guise de tapis... Quelques beaux vases meubles solides, parmi lesquels s'élevait une délicieuse petite table de laque rouge, des sièges confortables, mais tous dissemblables, de grands rideaux de mousseline à pois, et des fleurs, des fleurs partout où il avait été possible d'en mettre...

Tout cela formait un ensemble qui ne manquait pas de charme, loin de là... Et la maîtresse de logis participait également de cette impression. Très grande, très forte,

un peu masculine au premier abord avec ses traits accentués, la moustache qui ombrageait ses lèvres, la brusquerie de son allure et sa voix extrêmement sonore, elle savait attirer et retenir par une bonté réelle, par une cordialité jamais démentie. On la disait un peu harubérinelle ; sa franchise et l'originalité de son esprit l'entraînaient, peut-être, parfois un peu plus loin qu'il n'eût fallu ; elle était même, à certains moments, une véritable enfant terrible à la langue quelque peu agressive lorsque les gens lui déplaisaient. Mais tout cela semblait peu de chose à Hermine, que charmait son amabilité et qu'amusait ses bonhomies.

— Allons, faites-attendre, petites filles, vous devez attendre ma verveine... et mon frère, dit-elle en voyant entrer les jeunes filles et Juanita.

M. de Sorelles, qui parcourait distraitement une revue, se leva pour saluer les arrivantes.

— Vous vous êtes, sans doute, laissé retarder par le charme profond de notre forêt, en cette si belle après-midi, Mesdemoiselles ? dit-il en souriant.

— Mais oui, nous sommes vraiment en retard ! s'écria Marcelline en jetant un coup d'oeil sur la pe-

titte pendule d'onyx posée sur la table de travail de Mlle de Sorelles. Nous adressons toutes nos excuses à votre verveine, Mademoiselle... et à vous aussi, naturellement, Monsieur.

— Alors, asseyez-vous vite, petite malicieuse ! dit Mlle Clémentine d'un air ravi. On vous pardonne pour cette fois... Mais quelle jolie mine fraîche, Mademoiselle Hermine ! Voyez donc comme l'air de vos sœurs fait merveille ! Vous m'avez fait un peu pâlir, le jour où vous êtes venue avec Mlle de Vaumeyran. Je ne sais laquelle des deux était la plus pâle et la plus maigre.

— La santé de Mlle Savinie ne me paraît pas bien bonne, dit Hermine en hochant la tête. Elle me produit l'effet d'une personne que mine une secrète souffrance morale.

— Leur constitution à tous semblait cependant vigoureuse, autrefois. Blandine, elle-même, n'était jamais malade, malgré son apparence délicate.

Hermine jeta un coup d'oeil discret vers le comte. Mais le nom de son ex-fiancé, jeté ainsi au milieu de la conversation, ne semblait avoir produit sur lui aucun effet. Il jouait négligemment avec son bignon, tout en suivant du regard les

mouvements de sa fille, occupée à réunir ses gravures.

— Mais elle ne prenait jamais de thé, et elle adorait la verveine ! continua triomphalement Mlle Clémentine tout en saisissant la théière d'une main ferme. C'était une petite nature bien sentée, bien séduisante. Je ne comprends pas cette folie. Jamais le moindre indice ne nous y avait préparés... Eh bien ! tu nous quittes, Lucken ?

— Je vais seulement faire expédier une lettre que j'ai laissée sur mon bureau, dit-il brièvement.

— Je vais avec vous, papa ! s'écria Juanita en saisissant la main de son père.

— Lorsque la porte se fut refermée sur eux, Mlle de Sorelles posa sa théière, et dit d'un air confus : — Eh ! j'ai encore fait une maladresse !... Depuis seize ans, cependant ! Mais il n'a jamais pu supporter qu'on lui parlât de la folie de son ancienne fiancée.

— Elle devait être bien jolie dit pensivement Hermine. Ses traits sont restés si fins encore !

(A suivre)

Le journal est imprimé au No 40 rue Saint-Vincent à Montréal, par CHIFFREUX, LE POISSONNIER & C^o Successeurs de Cartier, écrivain.

LA VIE SPORTIVE

LES SÉRIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Les joutes de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, disputées hier soir, ont donné les résultats suivants:

Table with columns for player names and scores. Includes sections for National Violet, C. Y. M. C. A., C. P. Verdun, and Canadien.

Table with columns for player names and scores. Includes sections for Country Club, Electra, Tipperary, and Le Molière.

Table with columns for player names and scores. Includes sections for National Blanc, Amos Holden, and Waterman.

Table with columns for player names and scores. Includes sections for Les parties d'exhibition and Ligue de Croquet Nationale Amateur.

La meilleure Bigarotte à 15¢

CIGARETTES DE VIRGINIE MILLBANK



10 pour 15¢ Paquet "fin de semaine" 35¢ D'un Arôme doux

LES ARBITRES DE L'INDÉPENDANTE SONT ENGAGÉS

Les officiers de la ligue de baseball Nationale Indépendante ont terminé leurs préparatifs en vue de l'ouverture des prochaines séries qui aura lieu vers la fin du mois au terrain du National, à Maisonneuve.

La rencontre aura lieu au Monument National

La direction du Club Athlétique Régala a décidé de mettre un excellent programme de boxe à l'affiche pour le 19 avril alors qu'Eugène Brosseau rencontrera Battling Levinsky, dans une exhibition de dix rondes.

A MAIN ARMÉE

Un individu masqué s'est présenté à la pharmacie Tansey, anglo-Sherbrooke et City Councillors, un peu après minuit, ce matin.

Brosseau se battra ce soir avec McTeague

Halifax, 8. — Les amateurs de la boxe arrivent de toutes les parties de la province et du Nouveau-Brunswick pour être témoins de la rencontre Eugène Brosseau-Mike McTeague, qui aura lieu ici ce soir.

Les gérants à l'oeuvre

Les gérants des clubs de la ligue de baseball Nationale Indépendante travaillent sans relâche à recruter leurs joueurs en vue des prochaines séries et l'on peut dire que toutes les équipes sont actuellement à peu près au grand complet.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Table with tram routes and schedules. Includes sections for LACHINE, SAULT-AU-RECOLLET-MONTREAL-NORD, ST-LAURENT ET CARTIERVILLE, and BOUT DE L'ILE.

HERMAN CONTRE MOORE

Memphis, Tenn., 8. — On a annoncé, hier, que Pete Herman, champion des boxeurs poids coq, et Pal Moore, de Memphis, Tenn., se rencontreront dans un combat de quinze rondes, avec décision, qui aura lieu à Vancouver, le 30 mai prochain.

JOHNSON SE BATTRA

Los Angeles, Cal., 8. — Jack Johnson, l'ancien champion des boxeurs de l'univers, qui est actuellement au Mexique, se battra bientôt à Tijuana ou à Mexicali.

Ligue de Croquet Nationale Amateur

Le club Parthenais tient à remercier les délégués qui ont bien voulu assister à l'assemblée, tenue le 5 avril dernier, et cela tant pour leur esprit d'initiative que pour leur bonne disposition à faire de la ligue un véritable chef-d'oeuvre sportif.

OUTREMONT

LES JUIFS N'AURONT PAS D'HOPITAL

Le conseil municipal d'Outremont a tenu, hier, sa séance régulière, sous la présidence du maire Joseph Beaubien. Etaient présents: les conseillers Robert Cook, J. D. Hudson, E. W. Sawyer, F. L. Pariseau, Albert Millette, J. P. Rolland et Georges Messier.

STYLE HEADQUARTERS Society Grand Clothes



L'élégance est chose plus difficile à obtenir qu'un tissu tout laine

LES vêtements de la marque "Society" n'offriraient aucune caractéristique distinctive s'ils n'avaient que le mérite d'être tout laine.

Vêtements de la Marque Socie'y

Il y a plusieurs patrons nouveaux pour le printemps: des touches nouvelles d'élégance dans la coupe et des caractéristiques nouvelles aussi que vous devriez voir pour connaître ce qui est de mise.

— sera parfaite si, en même temps que de beaux et bons vêtements, vous portez un chapeau, une chemise et une cravate du dernier cri. — Dans ces articles de notre commerce, c'est la qualité qui prime.



Chapeliers et Merciers de Luxe. Nouvelle Adresse 5 est, rue Ste-Catherine. Près Boulevard St-Laurent

AU SENAT
LES DROITS DES MINORITÉS

Ottawa, 7. — La résolution concernant le traité de paix avec la Bulgarie est ratifiée. Le grand nombre de techniciens fonctionnaires qui quittent le service du gouvernement, et le bill amendé dans la loi des différends industriels ont été aussi débattus au sénat aujourd'hui. En proposant la résolution ratifiant le traité avec la Bulgarie, sir James Loughheed attire l'attention du sénat sur les dispositions financières et territoriales du traité. Il dit qu'il n'y a nullement lieu de parler du statut constitutionnel du Canada du fait que le Dominion est devenu partie au traité comme entité nationale distincte. Cette question a été traitée lorsque l'on a débattu le traité avec l'Allemagne. Le sénateur Bostock doute que le peuple du Canada comprenne la responsabilité qu'il assume en devenant partie à ces traités de paix et en s'exposant à participer dans les mesures prises pour leur mise en vigueur. Le Canada a signé le traité avec l'Allemagne et depuis cette signature les conditions en Europe sont devenues pires qu'elles ne l'étaient à la fin de la guerre. Les Anglais et les Français ont des armées d'occupation sur la frontière allemande et les armées françaises ont été envoyées en Allemagne afin de l'obliger à accepter les termes du traité. La nature des frontières et des nationalités dans la Bulgarie sont telles qu'il pourrait s'y élever facilement des difficultés dans ce pays-là. Le Canada devrait comprendre pleinement les responsabilités dont il s'est chargé pour la mise en vigueur de ces traités qu'il avait signés.

LES DROITS DES MINORITÉS

M. le sénateur Belcourt dit qu'il désire attirer l'attention sur les dispositions du traité concernant la protection des minorités dans la jouissance de leur religion, de leur langue et de leur éducation. Le traité accorde à tous les nationaux bulgares des droits égaux civils, religieux et de langue. Il stipule que les nationaux bulgares parlant une autre langue que la bulgare auront droit à se servir de leur langue devant les tribunaux, et que dans les régions où une majorité du peuple parle une langue non bulgare, ils auront le droit au soutien des écoles, à même la taxe commune d'éducation. Dans le cas de refus des droits de religion ou des droits de langue, ces minorités ont le droit d'en appeler au Conseil de la Ligue des Nations pour obtenir un redressement. Le sénateur Belcourt est fier de dire que cette loi d'or prévaut dans presque tout l'empire britannique. Il regrette que dans deux des provinces du Canada, on refuse à la minorité des droits que les représentants britanniques à la conférence de la paix ont aidé à consacrer aux minorités bulgares. Dans le Manitoba les Canadiens français sont obligés de payer une double taxe afin que leurs enfants puissent recevoir l'instruction dans la religion de leurs ancêtres, et l'instruction dans leur propre langue. Dans l'Ontario l'instruction en langue française est abolie dans le cas d'un grand nombre d'écoles anglo-françaises et elle est rapidement éliminée dans le reste des écoles de cette province. Il demande d'accorder aux minorités de ces deux provinces la même protection de leurs droits quant à la langue et à la religion que celle qu'on accorde aux minorités dans la Bulgarie. Le sénateur Casgrain reprend le débat sur une résolution attirant l'attention sur les démissions de fonctionnaires du service canadien de la Commission de géologie et des mines. L'attention a déjà été attirée sur ces sujets avant Pâques et il espérait que l'on avait fait quelque chose. Cependant comme rien n'a eu lieu, il désire attirer l'attention sur le besoin par le gouvernement de prendre des mesures pour conserver les services de géologues qui durant leur longue expérience dans le service, ont acquis des connaissances sur les ressources naturelles du Canada, que des hommes nouveaux ne pourraient acquérir avant de longues années. Une grande partie du Canada est encore inconnue. Son examen par des géologues est nécessaire afin de guider les prospecteurs vers les districts où la formation géologique indique qu'on pourrait trouver des minéraux précieux. Il est regrettable que les meilleurs de nos géologues et de nos ingénieurs de services soient tentés de quitter le service du Canada par des offres de cinq à six mille dollars par année de la part de compagnies particulières lorsqu'ils ne reçoivent que deux à trois mille dollars par année au service du gouvernement. Le sénateur Bostock dit que le départ d'experts géologues et de mineurs du service du gouvernement cause du malaise dans les entreprises minières de la Colombie Britannique où ils ont fait beaucoup de travail et où l'on reconnaît la valeur de leurs services. Il lit une résolution présentée à la législature de la Colombie-Britannique par l'honorable M. Sloan, ministre des Mines, exprimant l'appréciation des travaux accomplis dans cette province par la commission de géologie et engageant fortement le gouvernement fédéral à empêcher une nouvelle diminution de ce service. Le sénateur Bostock dit que d'habitude, il y a dix ou douze partis de géologues à l'oeuvre dans la Colombie-Britannique chaque été. Un des hommes que le gouvernement a perdus était un expert en locations de placiers, qui avait découvert un plan de valeur reconnu pour déterminer les emplacements des placiers. Il n'y a dans le service aucun homme pouvant remplacer cet expert.

Le sénateur Tarriff dit qu'il était impossible pour le gouvernement de faire concurrence à une compagnie particulière dans le paiement d'un expert qu'elle désire avoir, parce que si le gouvernement répondait aux offres des compagnies particulières pour les services d'un ou d'une demi-douzaine d'experts, les autres hommes de cette branche

CERCLE OUTREMONT
CAUSERIE DE M. ASSELIN

QUELQUES ASPECTS DE LA NATURE HUMAINE AU FRONT — LA NOTE JUSTE — UN TÊMOIN OCULAIRE — LES TROIS BRAVURES — LA QUALITÉ MORALE DU SOLDAT — LES TROIS BRAVURES DE M. ASSELIN.

M. Olivar Asselin a inauguré hier soir, la série des conférences que la section littéraire du cercle Outremont, a récemment décidé de donner. L'itinéraire du cercle Outremont est intéressante. Cette société qui, au cours de ses premières années d'existence, ne s'occupait que de procurer à ses membres des exercices physiques, a pris, ces derniers mois, l'heureuse décision de faire une part au travail de l'esprit. C'est ainsi que s'est établie la section littéraire du cercle Outremont.

Chaque lundi soir, les membres se réunissent dans le local qu'on leur a cédé, et là, l'un d'eux fait une causerie sur des questions littéraires, sociales ou historiques.

La section littéraire du cercle a voulu élargir le cadre de ses activités et c'est pourquoi, elle a cru bon d'organiser la série des conférences inaugurée hier soir par M. Olivar Asselin.

La soirée était sous la présidence de M. le juge J. B. Archambault et M. André Fauteux a présenté le conférencier à l'auditoire très nombreux qui remplissait la salle des conférences de l'Académie Québécoise.

M. ASSELIN

M. Asselin, avait choisi comme sujet le suivant : "Quelques aspects de la nature humaine au front".

Le conférencier débute en s'exclamant auprès de son auditoire d'avoir choisi un sujet qui, à prime abord, semble n'avoir rien de nouveau. Ce que l'on a raconté, à l'arrière, de la vie courante au front n'a pas toujours été d'après le conférencier, dans la note juste. Il a semblé impossible aux écrivains d'en parler en termes mesurés et les soldats se sont toujours amusés de la grandiloquence qui accompagnait les récits du front. Il est donc bon qu'un témoin oculaire de ce qui s'est passé au front-vienne de décrire les choses sous leur vrai couleur.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, le conférencier note qu'il n'a pas l'intention d'être littéraire, mais simplement véridique. Il a vu le feu — M. Asselin profite de la circonstance pour établir qu'il a passé cinq mois dans les tranchées — et conséquemment il parle en connaissance de cause.

M. Asselin dit d'abord les diverses phases psychologiques que traverse le soldat avant d'atteindre la ligne de feu. Il montre comment petit à petit, grâce à un dosage savant des épreuves que doit subir le militaire, celui-ci, sans qu'il s'en aperçoive, se sent disposé à affronter les dangers de la ligne de feu. Cette sorte de nivellement est nécessaire, car l'on s'imagine bien qu'il y ait une révolte de la nature humaine, quand on part pour le feu. M. Asselin et ses hommes ont subi cette transformation et dans des circonstances heureuses. Aux Bermudes où ils ont stationné quelque temps, ils sont entrés en contact avec les soldats de l'armée impériale, vieux troupiers rompus

du service du gouvernement insisteraient pour faire hausser l'échelle de leurs traitements.

Sir James Loughheed dit que le parlement a enlevé au gouvernement et transféré à la commission de service civil le contrôle de la rémunération des experts et de tous les autres employés de l'Etat. Ceci s'est fait au moyen d'une loi à la dernière session lorsque les traitements des différentes classes ont été ratifiés par le parlement après avoir été arrangés par la commission du service civil. Personnellement lorsque ce bill est venu devant le sénat il a été en faveur de conserver aux ministres, une certaine liberté d'action dans le cas d'hommes spécialement précieux. Le sénateur Dandurand demande si ce bill n'a pas été présenté par sir James au Sénat.

En comité sur le bill amendé la loi des différends industriels, le sénateur Nichols demande de prendre des mesures pour unifier les conditions d'emploi et de paie dans la même industrie. On pourrait, croit-on, établir des conditions satisfaisantes pour les employeurs et leurs hommes dans bien des cas. Cela ferait disparaître le hasard qui existe maintenant.

Il connaît un bon nombre d'entreprises industrielles dont le bordereau de paie annuel se chiffre à cinq millions de dollars. Si, à la suite d'une pression exercée par les hommes la paie est augmentée de quinze pour cent, cela voudrait dire une augmentation de sept cent cinquante mille dollars par année pour la firme tandis que leurs concurrents dans d'autres parties du pays pourraient ne pas être affectés. Cela ferait disparaître une industrie parce qu'elle ne pourrait faire de concurrence.

Le sénateur Robertson dit que cela devra être considéré mais n'est pas de la compétence du parlement, parce que seules les utilités publiques relèvent du fédéral.

Le sénateur Nichols insiste de nouveau sur la nomination d'un président permanent de bureaux de conciliation, afin qu'il y ait uniformité de pratique dans les sentences arbitraires. A mesure que l'ouvrage augmente, le nombre des présidents pourrait être augmenté, comme on l'a fait dans le cas des juges, à mesure que l'ouvrage du pays augmente.

Le sénateur Bennett dit que la loi actuelle n'accorde que deux dollars de compensation par jour aux témoins, bien qu'ils puissent être des experts et appelés de loin, ce qui leur entraîne une perte de temps dans leur travail. Il suggère de payer cinq dollars aux experts à la discrétion des bureaux de conciliation.

Le sénateur Robertson dit qu'il ne s'oppose pas à un pareil amendement, mais suggère de présenter cet amendement lors de la troisième lecture. Avec cette entente, le bill est rapporté sans amendement. Le sénat s'ajourne à jeudi après-midi.

à la vie militaire. De là, ils sont passés en Angleterre, puis à Boulogne. Peu à peu, on les rapprochait de la ligne de feu, et peu à peu aussi la transformation notée plus haut s'opérait chez eux. Grâce à cette méthode d'entraînement et d'initiation, les soldats peuvent affronter avec assez de cranerie les dangers du front. Le conférencier cite quelques faits qui illustrent cette affirmation. C'est ainsi qu'on fabrique les héros. On ne naît pas héros : on le devient.

M. Asselin passe à un deuxième point de sa conférence. Il y a, d'après lui, trois sortes de bravoure : la bravoure animale, la bravoure à panache, et la bravoure à base de volonté. Le conférencier décrit alors trois types différents de soldats dont la bravoure s'inspirent ou de l'animalité, ou de l'orgueil ou de la volonté. Il était tel soldat par exemple — un Canadien français des environs de Beloeil — qui s'exposait à être tiré par les Allemands, en faisant son travail, sans que ce fût nécessaire, au haut du parapet; au conseil qu'on lui donnait de ne pas s'exposer, il répondait naïvement qu'il était habitué de travailler en plein air. Ce soldat avait la bravoure animale. Le soldat de Blois que M. Asselin a connu était le type de la bravoure à panache. Nourri héros d'Homère, ce soldat provoquait les Allemands à des combats singuliers; il dressait des cartes notant les positions des mitrailleuses ennemies en s'exposant à tout moment à être tué. Le soldat de Blois ne faisait ces actes de bravoure que par fanfaronnerie. Tel autre type de militaire ne pouvait vivre sous le feu de l'ennemi que par un effort continu de la volonté. Après avoir noté qu'à la longue, le soldat finit par en avoir assez du front, et qu'il est pris de "tedpittisme", le conférencier énumère les principaux moyens de maintenir ou de remonter son moral.

Un des plus puissants, c'est la paye régulière. Au cours de la guerre, le soldat canadien recevait qu'une partie de sa solde, soit trois dollars sur chaque paye, et cependant ce paiement "si" minime contribuait fortement à ranimer son courage affaibli. Un second moyen de relever le moral des troupes, c'est de leur fournir une copieuse et régulière ration de rhum. Le rhum, d'après M. Asselin, a un effet usque sur le moral du soldat et il augmente de 50 pour cent sa capacité de rendement.

La loi militaire appliquée avec justice contribue fortement à maintenir une discipline salutaire dans l'armée et, partant à soutenir le moral des soldats. Le conférencier note que la loi militaire a été appliquée assez souvent dans toute sa vérité. Le conseil de guerre par exemple a été appliqué à sa connaissance trois fois la peine capitale dans le seul 22ème régiment. Le rétablissement de la discipline obligeait à cette sévérité.

M. Asselin dit alors quelques mots sur les distractions des soldats au cours de la guerre et particulièrement pendant leur séjour aux tranchées. Personne, comme on l'a souvent dit, ne jouait aux cartes devant le feu ennemi. La vie sentimentale occupait une large part dans la vie du soldat canadien. Les correspondances avec les mariées, les soldats canadiens-anglais (les Canadiens français également) ont souvent fait leur délice de la "vie Parisienne", revue très à la mode.

Quant à la vie morale et à la vie religieuse, M. Asselin dit qu'elles n'avaient rien de très intense. Le soldat ne pense guère à la mort, il profite de l'absolution "in articulo mortis" que lui donne l'aumônier du régiment avant le départ pour le feu. Le conférencier fait une distinction opportune entre la qualité morale des soldats volontaires et des conscrits. Les premiers n'étaient pas d'aussi bonnes moeurs que les seconds. La vie religieuse chez ces derniers était de beaucoup meilleure. M. Asselin termine en remerciant son auditoire d'avoir bien voulu l'écouter avec attention. M. Asselin a parlé une heure et demie.

M. le juge Archambault a remercié le conférencier. Il trace les débuts de M. Asselin en quelques mots. M. Archambault note que M. Asselin a eu, dans une certaine proportion, les trois bravours qu'il a indiqués dans sa conférence, à savoir : la bravoure animale, la bravoure à panache et la bravoure à base de volonté.

On a exécuté avant et après la conférence un joli programme de musique. M. Harold Roche a donné "Romance du Sommeil" de Gounod et "Le Prince aux Muguets", d'Augusta Holman. Mlle Germaine Lebel a chanté "Air de Lia" (extrait de l'Enfant Prodigue) de C. Debussy. M. Rolland Belleau a joué "Prélude en Ré bémol" de Chopin et "Mazurka" du même auteur. Madame Bessette a chanté "Triste est le Step" de Gretchaninov et "Chant d'Exil" de Paul Vidal. Mlle Ruth Price, violoniste, a donné "Poème" de Sibich, "Rondino" de Beethoven, et "Tambourin Chinois" de Kreisler. M. Georges Dufresne a chanté "Chanson triste" de Dupare et "Heure exquise" de Victor Staub. Les artistes au programme méritent des félicitations.

Un vaste système de voies électriques

Ottawa, 8 (S. P. C.) — Sir Adam Beck s'est rendu dans la capitale pour jeter les bases d'une coopération plus intense entre ses projets de chemins de fer électriques en Ontario, et les chemins de fer nationaux, contrôlés par le gouvernement. Il s'est entretenu longuement de ce sujet, avec M. J.-D. Reid, ministre des chemins de fer. Les négociations vont aboutir à l'exploitation de certaines voies électriques qui sont revenues propriété de l'Etat avec l'achat du Canadien-Nord. Ces voies sont celles qui relient maintenant Toronto, St. Catharines et Niagara, Toronto et Bowmanville, Toronto et Guelph. C'est le noyau d'un vaste système de voies électriques par toute la province d'Ontario, sous la direction de la Commission Hydro-Electrique d'Ontario.

Les Plus Grosses Affaires d'Assurances-Vie au Monde
METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
HALEY FISKE, Président. FREDERICK H. ECKER, Vice-Président.
Montant total d'assurance en force... \$5,943,652,434
Assurance-Vie Ordinaire (primes annuelles) payées en 1919... \$910,891,037
Assurance industrielle (prime hebdomadaire) payée en 1919... \$598,590,465
Assurance totale placée et payée en 1919... \$1,418,681,492
Augmentation d'assurance en vigueur en 1919... \$914,140,618
Nombre de polices en vigueur le 31 décembre 1919... 21,770,671
Augmentation du nombre de polices en force... 1,986,410
Actif... \$864,821,824,55
Augmentation de l'actif en 1919... \$89,867,126,27
Passif... \$835,736,487,38
Surplus... \$29,985,337,17
Nombre de réclamations réglées en 1919... 289,125
Montant payé aux détenteurs de polices en 1919... \$73,581,759,91
Les Gardes-malades de la Metropolitan ont fait 1,300,893 visites gratuites à 256,000 malades détenteurs de polices industrielles.
Les employés de la Metropolitan ont distribué plus de douze millions d'exemplaires de publicité sur la santé— Ce qui porte le total de la distribution à plus de 200,000,000.
Réduction de la mortalité générale aux âges de 1 à 74 ans en 8 ans : 17.9 pour cent.
Pour la réduction générale et pour chaque cas de maladie, ces chiffres sont beaucoup plus considérables que ceux indiqués par les statistiques de la sphère d'inscription aux Etats-Unis.
Le taux de la mortalité dans la section d'assurance industrielle en 1919 est le plus bas constaté dans les statistiques de la Compagnie.

AU CANADA
La Metropolitan a plus d'assurance en vigueur que toute autre compagnie, soit... \$386,193,990
La Metropolitan a placé en 1919 plus qu'aucune autre compagnie... \$108,656,346
La Metropolitan a placé plus d'affaires ordinaires (prime annuelle) que toute autre compagnie... \$64,965,336
L'augmentation d'assurance de la Metropolitan a été plus considérable que celle de toute autre compagnie... \$68,243,600
La Metropolitan a plus de garanties canadiennes en dépôt auprès du gouvernement du Dominion et de fidéicommissaires au Canada que toute autre compagnie... \$33,789,108,65
La Metropolitan a plus de \$44,000,000 de placé sous forme d'obligations canadiennes.
Total de placements de la Metropolitan au Canada au 31 décembre 1919 : plus de... \$54,000,000
La Metropolitan a payé aux détenteurs de polices canadiens en 1919... \$8,935,729,66
Les gardes-malades de la Metropolitan ont fait 129,635 visites gratuites au Canada en 1919, et la compagnie a distribué 1,061,440 pièces de littérature sur l'hygiène au Canada en 1919.
Nombre de polices de la Metropolitan en vigueur au Canada... 1,431,827
ECHANGE
Les détenteurs de polices canadiens de la Metropolitan ne sont nullement affectés par les taux d'échange entre les deux pays, parce que toutes les primes sur polices en vigueur au Canada sont payables avec des fonds canadiens.
Joseph A. Goulet, Sur., 591 avenue LaSalle, Montréal, Qué.
T. P. Bourgeois, Sur., 45 Immeuble Dandurand, rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal, Qué.
Joseph G. Gauthier, Sur., 50 Immeuble Dandurand, rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal, Qué.
Alexandre Lafontaine, Sur., Immeuble Banque des Marchands, rues S-Denis et St-Zélie, Montréal, Qué.
Joseph A. Saucier, Sur., Immeuble McGill, rues McGill et Notre-Dame.
F. A. Beck, Sur., Immeuble Drummond, rues Peel et Ste-Catherine, Montréal, Qué.
Louis Berk, Sur., 721 Immeuble Power, Montréal, Qué.
J. P. Revoy, Sur., Immeuble Banque Royale, rues des Seigneurs et Notre-Dame, Montréal, Qué.
E. J. Férier, Sur., 379 rue St-Joseph, Lachine, Qué.
A. J. Guin, Sur., Immeuble Banque Royale, St-Lambert, Qué.

CAUSERIE AGRICOLE

A PROPOS DE PRUNES...

Le Québec compte tout de même quelques arbres fruitiers.

- Poiriers 24,401
Pruniers 283,039
Cerisiers (descendants de 1760) 406,036
Pommiers 1,419,720

Ces arbres, il nous faut les protéger contre les maladies et les insectes. C'est peut-être une tâche qui n'incombait pas à nos pères...

Le prunier — nous avons déjà parlé des ennemis du pommier — est attaqué, dans notre province, par trois maladies fongueuses et plusieurs insectes.

LES MALADIES

LE NODULE NOIR

C'est une maladie très commune. Elle attaque les pruniers et les cerisiers. Elle est causée par un champignon microscopique: le Plowrightia morbosa.

Le parasite envahit les branches de l'arbre. Celles-ci se couvrent de nodules, d'excroissances noires de quatre à cinq pouces de longueur.

MOYEN DE CONTROLE
En hiver, ou avant le départ de la végétation, au printemps, on enlève, pour les brûler, toutes les excroissances, très visibles, sur les branches, à cette époque de l'année.

POURRITURE BRUNE DES PRUNES

C'est encore une maladie qui cause beaucoup de dommages. Elle attaque les prunes et les cerises. Cette pourriture est l'oeuvre d'un champignon: le Sclerotinia cinerea, pouvant envahir n'importe quelle partie de l'arbre: les fleurs, les feuilles, les branches et les fruits.

MOYEN DE CONTROLE
Il faut détruire les fruits momifiés, enlever les rameaux et les branches malades — dans la province, on rencontre rarement la maladie sur les rameaux et les branches — et pratiquer les arrosages comme ci-dessous.

POCHETTE DU PRUNIER

C'est une maladie commune attaquant toutes variétés, mais surtout les rouges et les pourpres. On la désigne sous le nom vulgaire de "prunes coulees". Elle n'attaque pas les cerises.

MOYEN DE CONTROLE
Pulvérisations. Nous aborderons tantôt le sujet.
LES INSECTES
CHARANÇON DE LA PRUNE. — Le charançon de la prune — il attaque aussi les cerises — est un petit insecte noir, bossu, d'un quart de pouce de longueur, armé d'un long bec recourbé.

PULVERISATIONS

On contrôle les ennemis du prunier et du cerisier au moyen des arrosages suivants:
On pratique le premier arrosage quelques jours avant l'épanouissement des fleurs. On emploie soit de la bouillie soufrée commerciale (1 gallon par 38 gallons d'eau),

CHAMBRE DE COMMERCE

LA QUESTION DES VIANDES

LE REGLEMENT QUE L'ON VEUT METTRE EN FORCE CONTRIBUERA A FAIRE HAUSSER LES PRIX — ON SUGGERE A LA COMMISSION DU TRAMWAY DE CHANGER QUELQUES CIRCUITS SUR SES VOIES.

La Chambre de commerce du district de Montréal a tenu sa réunion hier après-midi, sous la présidence de M. Alfred Lambert, premier vice-président.

La principale discussion qui a été soulevée a été celle du règlement des viandes. La commission des affaires municipales a présenté un rapport sur ce projet de règlement et une vive discussion s'ensuivit.

Le Dr J.-C. Poissant déclara que le règlement devrait être immédiatement discuté par la Chambre.

M. Prud'homme s'est déclaré contre ce règlement, à cause des clauses nombreuses qu'il renfermait, particulièrement des clauses 6, 7, 8 et 9 qui n'auraient pour effet que de faire hausser le prix de la viande.

M. Cabana demande si les autorités municipales ont répondu à la demande de la Chambre de Commerce au sujet du règlement du lait.

M. Lorrain, secrétaire, a cependant fait part aux membres d'une communication de la commission administrative disant que le règlement ne serait pas mis en vigueur sans qu'une entrevue ait lieu avec les membres de la Chambre de Commerce.

Le rapport suivant a été adopté unanimement:
La commission des affaires municipales a l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce de prier la Commission du tramway d'établir — en vue de dégorger la circulation et de donner dans l'est de la ville — un service à peu près équivalent à celui qui est fait dans l'ouest — des circuits Saint-Denis — Sainte-Catherine Est et Bleury — Sainte-Catherine Est, pour commencer.

Les membres suivants assistaient à la séance:
C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Ludger Gravel, J.-N. Cabana, Alex. Prud'homme, J.-O. Labrecque, J.-A. Trudeau, A.-S. Lavallée, J.-P. Gervais, Alfred Roy, J.-V. Desautels, F.-E. Fontaine, L.-M. Cornillier, J.-B. Goyer, A.-H. Hardy, L.-N. Veilleux, Dr J.-C. Poissant, A. Legris, F.-A. Ludoceur, S. Ouimet, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

Courrier du Témiscamingue

Témiscamingue-Nord, 8. — (D.N.C.) — En abattant un arbre dans la forêt, M. Côme Perreault s'est coupé une partie du poignet d'un coup de hache.

— La température est exceptionnellement belle depuis une quinzaine de jours. Les voitures légères ont reparu et circulent librement sur le lac, dont la glace est encore très solide.

— M. et Mme Jean Lebris ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille: parrain et marraine, M. François Robert et Mme Elie Dupuis, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Bruneau Perreault et leurs enfants sont en promenade chez leurs parents, depuis une semaine.

Une interview du vicomte French

Toronto, 7. — (S.P.A.) — Le "Mail and Empire" publie aujourd'hui une interview du correspondant du "London Daily Express" à Dublin.

Le vice-roi de l'Irlande a déclaré que la nouvelle annonçant sa démission était fautive. Il a déclaré que le mouvement s'agit d'un parti pris parmi les hommes les plus influents du pays.

Paul Dufault, qui s'est acquis une réputation enviable, non pas seulement au Canada mais dans tout le continent américain, chantera au concert de charité au Monument national, lundi, le 12 avril prochain.

Paul Dufault au Monument National

Mlle Fabiola Poirier, soprano, prêtera son concours, ainsi que Mlle Annette Lasalle, violoniste, M. Alfred Carrier sera au piano.

Qu'on se rappelle qu'au plaisir de l'art, s'ajoute, dans cette circonstance, le bienfait de la charité.
Les billets sont en vente chez Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine, et chez les Soeurs de la Miséricorde, 470 est, rue Dorchester. (Communiqué)

Cercle d'Etudes Léon XIII

Ce soir, au No 1939 Saint-Dominique, aura lieu l'assemblée régulière du Cercle d'Etudes Léon XIII. M. L.-G. Hogue sera le conférencier de la soirée, il traitera le sujet suivant: "Les conséquences funestes du socialisme au Canada". Tous les membres sont priés d'être présents. Entrée libre. (Communiqué)

Thomas Dussault

Bottier fashionable
281 est, rue Ste-Catherine
Près St-Denis

Le soulier à l'ordre du Jour

Notre exposition comprend: Oxfords à talons ordinaires pour la marche; Oxfords à empeigne longue — modèle très chic; Escarpins aux lignes simples très élégants et très confortables, etc.

Nous avons ces chaussures dans les nuances en vogue et que vous affectionnez.

1894 N.G. Valiquette 1920
26ième Vente Anniversaire 26ième



Agée de plus d'un quart de siècle notre maison est encore jeune

C'est l'expérience de ces vingt-six années qui nous conserve jeune, frais et vigoureux dans le commerce des meubles. Les valeurs que nous avons offertes le premier jour de la Vente de notre vingt-sixième Anniversaire ont prouvé d'une façon très concluante aux centaines de visiteurs qui sont passés à notre magasin aujourd'hui, que nous savons acheter des meubles, des tapis, des rideaux et des papiers-tentures pour les vendre à des prix attrayants.

Venez vous-même demain, CHERCHEZ LA GRANDE ETIQUETTE MARQUEE "26". Il y en a des centaines par tout le magasin. Elles marquent des valeurs extraordinaires, considérant le prix actuel des meubles. Vous y gagnerez à venir dans l'avant-midi.



Les chaises de salle à manger ci-dessus pour \$26.00.



Ameublement complet de chambre à coucher pour \$126.00.

bre à coucher pour \$126.00
LISEZ CE CI ATTENTIVEMENT. — L'ameublement comprend six morceaux. Le bureau en chêne de surface, de 38 pouces. Chiffonnier de 32 pouces. Table de toilette de 33 pouces. (Ces trois morceaux ont des glaces biseautées.) Lit solide en cuivre à poteaux et barres principales de 24 pouces de diamètre. Sommier en acier tissé et matelas "Sanitaire" d'excellente qualité, 6 pouces d'épaisseur. Le tout exactement tel qu'illustré (sans les oreillers) pour \$126.00.



Cet ameublement de salle à manger pour \$226.00.

Ameublement de chambre à coucher, style Colonial. Sommier et matelas inclus, \$326.00
Tel qu'illustré. Fait en Kvonix choisi et repoli à la main. Miroirs biseautés. Le bureau a 42 pouces. Chiffonnier 33 pouces. Table de toilette 33 pouces. Lit double. Chaise et chaise de toilette avec sièges canés. Matelas en feutre véritable, et sommier en acier "Hercules". Complet pendant la Vente Anniversaire... \$326.00



Cet ameublement de chambre à coucher pour \$326.00.

Voyez ces rugs à \$26.00
25 rugs Tapestry, 9 x 12, chacun... \$26.00
40 rugs Tapestry (sans coutures), 9 x 9, chacun... \$26.00
50 rugs Bruxelles, 6,9 x 9, chacun... \$26.00
35 rugs Wilton, 4,6 x 7,6, chacun... \$26.00

Offres spéciales dans les draperies de fenêtres à 26c la verge.
Faites-vous montrer notre draperie complète de fenêtre à \$26.00

\$26.00 achètent cette garde-robe, pendant la Vente Anniversaire.
Hauteur 70 pouces. Largeur 38 pouces. Profondeur 14 pouces. En merisier canadien séché au four. Fini chêne doré. Des crochets à chapeaux, à pelisses et à manteaux sont à l'intérieur. Grand tiroir à chaussures dans le bas. Prix pendant la Vente du 26ième Anniversaire... \$26.00

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LE SUCRE ET LE SIROP D'ÉRABLE SE VENDENT UN PEU PLUS CHER. — LA RECOLTE SERA ABONDANTE, CETTE ANNÉE. — LES PRIX DES POMMES DE TERRE VONT AUGMENTER ENCORE PROCHAINEMENT.

Le sucre et le sirop d'érable se vendent un peu plus cher depuis quelques jours et il est plus probable que les prix monteront encore d'ici à la fin de la saison. Il ne faudrait pas croire cependant que la récolte n'est pas très abondante cette année. Les nouvelles qui arrivent depuis quelque temps des centres de la campagne disent en effet qu'il se fait beaucoup de sucre et que ce sera une des meilleures années. Cependant comme les acheteurs à commission sont déjà rendus dans les campagnes et achètent même le sucre qui n'est pas encore fait, il s'en suit que les prix montent continuellement par suite de la demande qui dépasse l'offre. Les mauvais chemins qu'il y a actuellement à la campagne sont aussi cause de petites quantités de produits de l'érable que nous avons sur nos marchés urbains de ce temps-ci.

Les prix des autres denrées n'ont pas changé depuis hier, mais on prévoit encore une nouvelle hausse prochaine dans les prix des pommes de terre. C'est que nous n'en recevons qu'en petites quantités depuis plusieurs jours et les provisions sont presque complètement épuisées. D'un autre côté, le producteur de la campagne expédie les réserves qu'il a dans des wagons qui prennent le chemin des États-Unis où on en manque.

Nous cotons les prix suivants:

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Sirop d'érable . . . \$3.20 à \$3.25
Sucre nouveau . . . 32 à 35s

FARINE-TYPE

Franco à bord (f.o.b.) Montréal . . . \$13.25
En lots fractionnés et aux épiciers . . . \$13.55

OEUFS

Oeufs strictement frais . . . 52 à 53s
Oeufs américains . . . 52 à 53s

BEURRE

De beurre, frais . . . 54 à 55s
De beurre, premier choix . . . 56 à 58s

SUCRE

New-York, 8. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$15.80; sucre fin granulé, \$15 à \$16.50.

POULAILLES

Poulets . . . de 35 à 54s
Poulets . . . de 30 à 40s
Oies . . . de 35 à 36s

POMMES DE TERRE

Les prix se maintiennent encore assez élevés.
On demande aujourd'hui de \$4.75 à \$5 par sac de 90 livres.

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 10 à 15 livres se vendent de 38 à 39s; ceux de 18 à 25 livres se vendent de 36 à 37s; ceux d'un poids plus lourd valent 35s.
Le lard à déjeuner (bacon) fait de 42 à 43s; le lard Windsor dessossé s'élève à 52 et 53 sours.

La "Metropolitan Life"

Cette compagnie d'assurances a battu tous les records établis jusqu'ici, au cours de l'année 1919. On en aura une idée par les quelques chiffres suivants: Le nombre total des polices en vigueur est maintenant de 21,770,671, ce qui représente un montant total de \$5,343,652,434. Le revenu de la compagnie a été de deux cent-cinquante-quatre millions, sept cent vingt-neuf mille dollars, soit, depuis l'année précédente, une augmentation de plus de cinquante-quatre millions et demi. L'actif de la Métropolitaine est maintenant de \$864,821,824, ce qui représente une augmentation de \$89,367,126 sur l'année précédente. Les dividendes à payer aux porteurs de police se totalisent pour l'année courante à \$7,625,723. On a distribué aux porteurs de police durant l'année dernière cinquante-trois millions et demi de dollars, ce qui représente 289,125 réclamations. La Métropolitaine possède en dépôts au gouvernement et dans les compagnies fiduciaires canadiennes, un montant de plus de trente-huit millions, sept cent-cinquante mille dollars; elle a quarante-quatre millions de dollars placés en obligations canadiennes, tandis que le total de ses placements au Canada, atteint le chiffre de cinquante-quatre millions de dollars.

Comme les primes sur les polices en vigueur au Canada sont payables en fonds canadiens, les détenteurs de polices n'ont pas à s'occuper de la question du change.

Dividendes déclarés

Le *Detroit Railway* a déclaré un dividende de 2 pour cent payable le premier jour de juin prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 mai.

La *National Breweries*, un dividende de 1-3-4 pour cent sur les actions de priorité pour le trimestre se terminant le 30 avril prochain. Ce dividende est payable le 15 mai, aux actionnaires enregistrés le 15 avril prochain.

ACHAT D'OBLIGATIONS

La Sun Life Assurance Co., a acheté pour \$750,000 des obligations sur première hypothèque à 6 pour cent remboursables dans vingt ans, dont l'émission au montant de \$2,000,000 a été autorisée par la United Grain Growers et elle échètera la balance de cette émission à mesure que les Grain Growers auront besoin de fonds. Ces obligations sont garanties par les éleveurs et les propriétés que l'Association possède dans l'Ouest du Canada.

LES GRAINS À CHICAGO

(Cours fournis par la maison "McDougall and Gowans")
Cours d'ouverture à midi

MAÏS
Mai . . . 164 . 165 1-4
Juillet . . . 157 3-4 . 158 3-4

AVOÏNE
Mai . . . 90 3-4 . 91 5-8
Juillet . . . 82 . 84 3-8

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal: 87 ST-JEAN, FRANCIS-XAVIER
Succursales: QUÉBEC ET SOREL.
511, 513 et 515, rue St-Jacques
POST & FLAGG, New-York.

ÇA ET LÀ LA MATINÉE À LA BOURSE

LA SEANCE EST DE BEAUCOUP MOINS ACTIVE QUE CELLE DE LA VEILLE. — LES PULPES, BRUXELLES, DONT SPANISH RIVER, DEMEURENT ASSEZ ACCHALANDÉES. — LA BOURSE DE NEW-YORK.

Le marché de Montréal a été sensiblement moins actif que la veille, bien qu'il ait encore fait preuve de fermeté. La fiévreuse activité d'hier était due en grande partie à la décision prise par la Cour suprême sur la question des pulpes. Il s'en est suivi une recrudescence d'activité dans ce compartiment. Ce matin ces valeurs ont été un peu moins achalandées, bien qu'elles aient réussi à conserver les gains faits au cours de la journée d'hier. Les Spanish River ont encore dominé la liste et les actions de priorité ont particulièrement fait vedette en ce qu'elles ont encore gagné quelques points. On explique cela du fait que les directeurs de cette compagnie ont décidé de payer les arriérés d'intérêt sur les actions de priorité, ce qui veut dire que dans un avenir relativement rapproché, les actions ordinaires, celles de priorité, seront sur une base de dividende régulier. D'un autre côté on a remarqué que le ton de la Bourse de New-York se maintenait fort à l'ouverture, tandis qu'on enregistrait quelques déclin vers l'heure de midi. De toute manière, il semble que les marchés de New-York et de Montréal vont se maintenir forts comme ils sont pendant quelques semaines. Il pourrait y avoir quelques déclin, mais ils ne seront pas prononcés et ne seront que passagers.

Voici les transactions qui ont eu cours dans la matinée: les actions de priorité de Spanish River se transigent en grande quantité et passent de 140 qu'elles étaient à l'ouverture, à 142 pour revenir se fixer à 140 à midi, les actions ordinaires se vendent à 97; les National Papereries se traitent encore en très forte quantité à 52 1-4; les Brompton Paper décident un peu à 86 3-4; les Laurentides, un peu moins fortes que la veille à 99 1-2, après avoir ouvert à 100; les Abitibi Pulp débute à 540 et se tassent à 338 1-2; les Brice Bros. demeurent à 325; les Riordon Paper sont encore assez facilement vendues à 179; les Shawinigan sont immobiliers à 112, de même que les Wayamack à 84 1-2.

Les Atlantic Sugar attirent l'attention des spéculateurs à 85 1-4; les Brazilian Traction languissent à 107 1-2; les Dominion Bridge font à 143; les Detroit Railway cotent 105; les B. C. Fishing se transigent par parties de lots à 59; les Iron sont plus actives à 70 3-4; les Steel of Canada sont beaucoup plus négociées que la veille à 85; 20 parts de dessorteries de Peter Loyal Consolidation s'élèvent à 84; quelques lots de Montréal Power font 87 1-2; les Québec Railway déclinent à 26 1-2; les Canada Steamship sont languissantes à 74; les Smelters sont négociées à 28; les Tuckett Tobacco sont recherchées à 53; 20 parts de Canadian Converters se traitent à 69. A la fin de la liste, on remarque les General Electric, à 105, les Carriage Factories à 38 1-4, et les Canada Cottons à 88.

Les actions de priorité d'Abitibi Pulp sont à 96 1-2, les Ames-Holden à 105 1-2, les Asbestos Corporation à 90, les Iron à 79 1-2, les Canada Car à 104, les Steel of Canada, à 98, les Canada Cement à 96 et les Canada Steamship à 82.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie.)

Iron, 180 à 71, 150 à 70 3-4, Steel, 20 à 85 1-2, 25 à 85 1-4, 70 à 85, 75 à 85 1-8.
Sugar, 60 à 85, 50 à 85 1-8, 100 à 85 1-4.
Flour, 5 1/2 à 20.
Brazil, 35 à 47 1-2, 20 à 47 1-4.
Brompton, 225 à 87 1-4, 80 à 87 1-2, 125 à 87 3-4, 60 à 87.
Car, 50 à 65 1-8, 25 à 65, 75 à 65 1-4, 25 à 65 3-4, 75 à 66.
Steel, 125 à 120.
Smelters, 20 à 28.
Laur, 19 à 100, 25 à 99 7-8, 70 à 99 1-2.
Bromfield, 10 à 26 3-4, 150 à 53 1-4, 150 à 53 1-2.
M. Power, 1 à 88, 25 à 87 1-2.
Quebec, 10 à 26 3-4, 25 à 26 1-2.
Riordon, 50 à 179.
Shaw, 30 à 112, 2 à 111 3-4.
Spanish, 335 à 97 3-4, 379 à 97 1-2, 35 à 97 1-4.
Wayamack, 5 à 84 1-2.
Abitibi, 35 à 340.
Detroit, 30 à 105.
Can. Cot, 70 à 88.
Macdonald, 25 à 32.
Fennell, 15 à 120.
Steam, priv, 14 à 82 1-2, 200 à 82, 1 à 81.
Cement, 30 à 85.
Car, priv, 35 à 105, 25 à 104.
Span, priv, 180 à 140 1-4, 195 à 140 1-2, 125 à 144 3-4, 25 à 141, 25 à 141 1-4, 25 à 141 3-4, 142 à 142 1-2, 141 3-4, 610 à 142, 25 à 141 7-8, 275 à 140.

LA LIVRE STERLING

Cours du change sterling à New-York et à Montréal: Liv. sterling à N.-Y., à Montréal
Papier à 60 jours 391.75 428.75
Id., à demande . 396.75 433.75
Par câble sous-marin . 397.50 434.50
Cours du change new-yorkais sur la place montréalaise, 9 5-16 à 9 5/8 de prime.
Le franc (N.-Y.), 15.17.
Taux d'escompte, à Londres, 5 1/2 pour cent.
Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 6 pour cent.

ACHAT D'OBLIGATIONS

La Sun Life Assurance Co., a acheté pour \$750,000 des obligations sur première hypothèque à 6 pour cent remboursables dans vingt ans, dont l'émission au montant de \$2,000,000 a été autorisée par la United Grain Growers et elle échètera la balance de cette émission à mesure que les Grain Growers auront besoin de fonds. Ces obligations sont garanties par les éleveurs et les propriétés que l'Association possède dans l'Ouest du Canada.

LES GRAINS À CHICAGO

(Cours fournis par la maison "McDougall and Gowans")
Cours d'ouverture à midi

MAÏS
Mai . . . 164 . 165 1-4
Juillet . . . 157 3-4 . 158 3-4

AVOÏNE
Mai . . . 90 3-4 . 91 5-8
Juillet . . . 82 . 84 3-8

ACHAT D'OBLIGATIONS

La Sun Life Assurance Co., a acheté pour \$750,000 des obligations sur première hypothèque à 6 pour cent remboursables dans vingt ans, dont l'émission au montant de \$2,000,000 a été autorisée par la United Grain Growers et elle échètera la balance de cette émission à mesure que les Grain Growers auront besoin de fonds. Ces obligations sont garanties par les éleveurs et les propriétés que l'Association possède dans l'Ouest du Canada.

LES GRAINS À CHICAGO

(Cours fournis par la maison "McDougall and Gowans")
Cours d'ouverture à midi

MAÏS
Mai . . . 164 . 165 1-4
Juillet . . . 157 3-4 . 158 3-4

AVOÏNE
Mai . . . 90 3-4 . 91 5-8
Juillet . . . 82 . 84 3-8

ACHAT D'OBLIGATIONS

La Sun Life Assurance Co., a acheté pour \$750,000 des obligations sur première hypothèque à 6 pour cent remboursables dans vingt ans, dont l'émission au montant de \$2,000,000 a été autorisée par la United Grain Growers et elle échètera la balance de cette émission à mesure que les Grain Growers auront besoin de fonds. Ces obligations sont garanties par les éleveurs et les propriétés que l'Association possède dans l'Ouest du Canada.

LES GRAINS À CHICAGO

(Cours fournis par la maison "McDougall and Gowans")
Cours d'ouverture à midi

MAÏS
Mai . . . 164 . 165 1-4
Juillet . . . 157 3-4 . 158 3-4

AVOÏNE
Mai . . . 90 3-4 . 91 5-8
Juillet . . . 82 . 84 3-8

Cours du change

Cours moyens	
New-York	3.97
Londres, (livre sterling)	15.15
Paris, (franc)	14.10
Bruxelles, (franc)	5.52
Genève, (franc)	17.90
Madrid, (pt. eta)	0.176
Berlin, (mark)	0.075
Vienne, (couronne)	37.62
Rotterdam, (florin)	22.00
Rome, (lire)	9.5-16

Cours moyens	
New-York	9.5-16
Londres	4.40
Paris	13.70
Bruxelles	12.70
Genève	5.04
Madrid	19.45
Berlin	0.195
Vienne	0.076
Rotterdam	40
Rome	19.80

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, 88, rue Notre-Dame ouest, Montréal.	
Ally's Chalmers	46 1/2
Am. Beet Sugar	93 1/2
Am. Can. & F.	145 1/2
Am. Inter. Corp.	103 1/2
Am. Lumber	93 1/2
Am. Locomotive	106 1/2
Am. Smelting	69 1/2
Am. Sugar	65 1/2
Am. Talcum	100 1/2
Am. Woolen	142 1/2
Anacosta Copper	65 1/2
Baldwin Loco.	142 1/2
Bethlehem Steel (B)	100 1/2
California Petrol.	30 1/2
Canadian Pacific	121 1/2
Central Leather	91 1/2
Crucible Steel	101 1/2
Colorado Fuel and Iron	40 1/2
Corn Products	101 1/2
Cuba Cane Sugar	27 1/2
General Motors	385 3/8
Goodrich	71 1/2
Great Northern Ore	23 1/2
Inspiration Copper	61 1/2
Internat. Nickel	23 1/2
Inter. Merc. Marine	97 1/2
Internat. Paper	87 1/2
Keystone Tire and Rub.	43 1/2
Lackawanna Steel	81 1/2
Maxw. M. Motors	139 1/2
Mexican Petrol.	203 203 1/2
Midvale Steel	48 1/2
Missouri Pacific	27 1/2
Nova Scotia Steel	60 1/2
Ohio Cities Gas	43 1/2
Pan Amer. Petrol.	106 1/2
Peter Marquette	25 1/2
Pierce Arrow	29 1/2
Reading	21 1/2
Republic I. and S.	113 1/2
Royal Dutch	107 1/2
Sinclair Oil Cons.	43 1/2
Southern Pacific	100 100 1/2
Studebaker	124 1/2
Texas Oil	212 1/2
Tobacco Products	73 1/2
Union Bag and Paper	118 1/2
Union Pacific	120 1/2
United Retail Stores	81 1/2
U.S. Indust. Alcohol	98 1/2
U.S. Rubber	111 1/2
U.S. Steel	100 1/2
Westinghouse	53 1/2
Willis-Overland	25 1/2

DES ALLIÉS ET NON PAS DES SUJETS

LE STATUS DES INDIENS DU CANADA.

Ottawa, 8 (S. P. C.). — Le comité parlementaire des affaires indiennes a repris ses séances, hier, alors qu'il entendit les réclamations des Six Nations contre les projets de franchise du gouvernement.

Me W. D. Lighthall a soumis, de la part de ses clients, que les Six Nations, de Brantford, les Mohawks de Tyondinaga et de Saint-Régis, les Taughnawagas, près de Montréal, les Iroquois d'Oka, étaient tous des alliés de la couronne britannique, et qu'ils ont droit par conséquent à un protectorat anglais plutôt que d'être traités comme simples sujets britanniques.

L'avocat de ces tribus a fait un traité d'histoire des Indiens de la colonie, apportant une foule de faits et de documents à l'appui de sa thèse. Ces tribus des Six Nations possèdent un droit spécifique d'alliés de l'Angleterre depuis 1697. En 1784, le roi George III les a reconnues comme alliées, à la demande de lord Sydney, alors gouverneur-général du Canada.

Ce droit inaliénable les met hors d'atteinte des lois de franchise que le parlement se propose d'adopter à leur endroit, en ce qu'elles ne relèvent point de la juridiction du parlement, mais de la Cour suprême.

Le droit inaliénable les met hors d'atteinte des lois de franchise que le parlement se propose d'adopter à leur endroit, en ce qu'elles ne relèvent point de la juridiction du parlement, mais de la Cour suprême.

Consignation d'or

Le *Carmania* est arrivé à New-York avec une consignation d'or évaluée à \$10,000,000. Cet or est envoyé par l'Angleterre.

L'exercice militaire en Allemagne

Berlin, 8 (S. P. A.). — Le général Nollet, président de la commission de contrôle interalliée, s'est plaint auprès du gouvernement allemand que des gardes civils allemands font des exercices militaires contrairement aux termes du traité de paix. Le 10 avril est la limite fixée pour la réduction de l'armée allemande à 200,000 hommes.

Spéculation Placement Actions Obligations

FILS PRIVÉS: — New-York, Toronto, Hamilton.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.
Agents de Change à la Bourse de Montréal, 86, rue Saint-François-Xavier. Téléphone Main 4090, 340, 4525.

Aux assises, à Québec

Québec, 8 (D. N. C.). — Le grand jury de la Cour d'assises a rapporté hier un verdict d'accusation fondée dans les causes des deux Roumans, Dobeka et Morari, accusés du meurtre de leur compatriote Costino, et de Joseph et Romeo Remillard, pour le meurtre de Lucien Morrissette. Le procès des deux Roumans est commencé ce matin. Celui des Remillard aura lieu la semaine prochaine.

LA LUTTE POUR LA VIE MOINS CHERE

Chacun se doit de produire, d'économiser davantage. L'industrie a besoin de capitaux, le particulier d'un meilleur revenu. Tout s'enchaîne. On assure le maximum de profit et de sécurité, en aidant son argent à augmenter la production des choses de première nécessité.

Lumière et Force Motrice: Obligations 6 1/2% — cinq ans —

Pâtes de Bois: Obligations 6% — Echéances variées —

DE LA **Montreal Public Service Corporation** DE LA **Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay**

Important service d'utilité publique dont la prospérité est intimement liée à celle de la Cie des Tramways de Montréal.

Le plus grand fabricant au monde de pâtes à papier. Une des industries les plus prospères du pays. Produit essentiel.

Prix et tous renseignements utiles sur demande.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 76, rue St-Pierre
(Malcha fondée en 1901)

NOUVELLE EMISSION

OBLIGATIONS 5 1/2% A CINQ ANS
COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES MONTREAL
Coupons: \$100, \$500 et \$1000.
PLACEMENT INCOMPARABLE

On souscrit chez nous, chez les notaires, et CHEZ LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION, M. Aimé Lafontaine, à l'École du Placé, à Montréal.

Versailles-Midricain Boissais
BANQUIERS MONTREAL
OTTAWA
Imm. Banque Nationale
QUEBEC BOSTON
Rue St-Jean, 188 60 State St.

Nous offrons
Montreal Public Service Corporation
Obligations 6 1/2% — à 5 ans
Prix: le pair (100) et intérêts

Précieux avantages
Nos cascades et nos rivières constituent les principaux agents de production des industries comme la *Montreal Public Service Corporation* et cette compagnie se trouve ainsi à l'abri du renchérissement de ses matières premières. En outre, la ville de Montréal et la *Compagnie des Tramways* et un nombre de ses gros clients, ce qui fait de ses obligations des valeurs particulièrement recommandables.

Prospectus sur demande
Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal

Spéculation Placement Actions Obligations
FILS PRIVÉS: — New-York, Toronto, Hamilton.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.
Agents de Change à la Bourse de Montréal, 86, rue Saint-François-Xavier. Téléphone Main 4090, 340, 4525.

Aux assises, à Québec

Québec, 8 (D. N. C.). — Le grand jury de la Cour d'assises a rapporté hier un verdict d'accusation fondée dans les causes des deux Roumans, Dobeka et Morari, accusés du meurtre de leur compatriote Costino, et de Joseph et Romeo Remillard, pour le meurtre de Lucien Morrissette. Le procès des deux Roumans est commencé ce matin. Celui des Remillard aura lieu la semaine prochaine.

Le plus grand fabricant au monde de pâtes à papier. Une des industries les plus prospères du pays. Produit essentiel.

Prix et tous renseignements utiles sur demande.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 76, rue St-Pierre
(Malcha fondée en 1901)

LA LUTTE POUR LA VIE MOINS CHERE
Chacun se doit de produire, d'économiser davantage. L'industrie a besoin de capitaux, le particulier d'un meilleur revenu. Tout s'enchaîne. On assure le maximum de profit et de sécurité, en aidant son argent à augmenter la production des choses de première nécessité.

Lumière et Force Motrice: Obligations 6 1/2% — cinq ans —

Pâtes de Bois: Obligations 6% — Echéances variées —

DE LA **Montreal Public Service Corporation** DE LA **Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay**

Important service d'utilité publique dont la prospérité est intimement liée à celle de la Cie des Tramways de Montréal.

Le plus grand fabricant au monde de pâtes à papier. Une des industries les plus prospères du pays. Produit essentiel.

Prix et tous renseignements utiles sur demande.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 76, rue St-Pierre
(Malcha fondée en 1901)

LA LUTTE POUR LA VIE MOINS CHERE

FRANCE-ALLEMAGNE

M. Millerand s'explique

Le président du Conseil de France donne lecture au Conseil Suprême de la note remise au chargé d'affaires d'Allemagne à Paris. Une promesse qui n'a pas été tenue.

Paris, 8 (S. P. A.). — M. Millerand a lu aux ambassadeurs la note suivante qui a été remise au Dr Mayer, le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris: "Avant d'occuper Francfort, Darmstadt et autres villes, le gouvernement français a pris soin d'informer et de consulter les Alliés. A plusieurs reprises depuis la mise en vigueur du traité de paix, la France a manifesté le désir d'agir en coopération avec les Alliés. La France a été forcée d'agir non seulement parce qu'elle ne trouvait en face d'elle aucune violation des dispositions générales du traité de Versailles concernant tous les Alliés, et surtout la France, étant donné sa position géographique, mais aussi parce que l'Allemagne n'avait pas tenu la promesse qui avait été donnée personnellement à M. Millerand par un représentant du gouvernement allemand au cours d'une conversation qui a eu lieu à la demande de ce dernier. Le 28 mars, le président du conseil des ministres de France a déclaré au haut de sa tribune à la Chambre des députés que la France, qui attend avec impatience la réalisation des réparations les plus urgentes ne pouvait pas retarder indéfiniment à prendre une décision. Le 28 mars, le Dr Goepfert a fait savoir au gouvernement français que le gouvernement allemand n'avait pas songé à envoyer des troupes additionnelles dans la vallée de la Ruhr sans en avoir d'abord obtenu la permission du gouvernement français.

Le 2 avril, M. Millerand a confirmé au chargé d'affaires d'Allemagne à Paris la décision que le gouvernement français ne pouvait pas donner une telle autorisation à moins que les troupes françaises aient la permission d'occuper simultanément Francfort, Darmstadt, Hambourg, Hanau et Diebroug. "Le 3 avril, le Dr Goepfert annonçait que les troupes régulières allemandes qui étaient plus nombreuses que le contingent autorisé pénétrèrent dans la région de la Ruhr et il demandait au nom du gouvernement allemand que l'autorisation nécessaire à cet effet, soit donnée au gouvernement allemand après que l'occupation de la vallée de la Ruhr par les troupes allemandes eut été fait accompli. "Le même jour, à Berlin, le sous-secrétaire d'Etat, von Haniel, avait informé le général Barthelemy qui avait remplacé le général Hollet, que le gouvernement allemand avait donné liberté entière d'agir au commissaire Severing au sujet de l'usage des troupes concentrées dans le but d'opérer dans la vallée de la Ruhr. Le gouvernement allemand prenait la responsabilité de l'avance des troupes dans la zone neutre.

"Le gouvernement français a immédiatement donné connaissance à ses Alliés de cette communication du sous-secrétaire d'Etat au général Barthelemy, laquelle était confirmée par ses propres renseignements. Le gouvernement français appuyait sur le fait que le gouvernement allemand violait l'article 44 du traité de Versailles et que cette violation constituait un casus belli et il formulait l'espoir que les gouvernements alliés reconnaîtraient la nécessité d'agir immédiatement et qu'ils décideraient de prêter main-forte à la France d'une manière efficace pour l'exécution des mesures militaires qui devaient être prises nécessairement et sans délai. "Ce n'était pas la première fois que le gouvernement français avertissait ses alliés de cette nécessité. Dès le 23 mars dernier, le gouvernement français suggérait d'occuper Francfort et quelques autres villes. Le conseil de Londres ne croyait pas le moment venu. "Le gouvernement allemand s'est adressé directement au gouvernement français pour obtenir la permission d'envoyer des troupes dans la vallée de la Ruhr. Le gouvernement français n'avait aucune raison d'autoriser une telle violation du traité de paix. "Les faits prouvent que l'initiative de cette marche des troupes allemandes dans la région de la Ruhr est due au parti militaire allemand. C'est le gouvernement Kapp qui en a suggéré l'idée. C'est le parti militaire qui, en dépit des objections sérieuses qui avaient été opposées par certains membres du gouvernement allemand avait affirmé que l'ordre ne pouvait être rétabli dans cette région sans que l'on y envoie des troupes additionnelles. "La France se voyait donc en face d'une mesure qui, d'après les Alliés, ne pouvait être exécutée sans avoir été justifiée par les circonstances et que le gouvernement allemand avait promis de ne pas exécuter sans en avoir reçu l'autorisation formelle de la France. "Cette mesure prenait un aspect spécial, étant donné le fait que les Alliés n'avaient pu obtenir en dépit de leurs demandes répétées, l'exécution des clauses du traité de Versailles relativement au désarmement de l'Allemagne.

"Le gouvernement français agissait ainsi dans l'intérêt général en même temps que dans l'intérêt de la France. En vertu même du traité de Versailles, la France se devait à elle-même de prendre une mesure nécessaire pour la sauvegarde de sa sécurité. Il est inutile de rappeler que les troupes françaises quitteront la région occupée dès que les troupes allemandes auront complètement évacué la vallée de la Ruhr. "L'attitude du gouvernement français est justifiée par l'action du gouvernement allemand. Cela ne change en rien les dispositions de la France à l'égard de l'Allemagne avec qui elle espère conclure une entente économique qui ne pourra que bénéficier à l'Europe tout entière. "La France prenant ces mesures militaires, n'a été nullement inspirée par un sentiment d'hostilité à l'endroit de l'Allemagne, elle ré-

AU TEMISCAMINGUE

UN ECHEC DE L'UNIONISME

M. ANGUS McDONALD L'EMPORTE SUR TOUTE LA LIGNE. — LA VILLE DE COBALL CAUSE UNE SURPRISE. — LE VAGUE MONTANTE DES FERMIER-UNIS.

Cobalt, 8. — (S.P.C.) — Le gouvernement subit une nouvelle défaite, avec l'élection certaine du candidat des Fermiers-Unis, M. Angus McDonald, qui compte à l'heure actuelle une majorité de 1,200 voix sur son plus proche concurrent, le major Pullen, conservateur indépendant, qui avait l'empire du gouvernement. M. McDonald l'a emporté sur toute la ligne, puisque les cultivateurs, les mineurs et les ouvriers ont fait bloc solide autour de lui; il a recueilli aussi la grande majorité du vote canadien-français, sur lequel comptait le candidat libéral, M. Arthur Slaght. Le vote a donné jusqu'ici les résultats suivants: McDonald . . . 3,717 voix Pullen . . . 2,459 voix Slaght . . . 2,320 voix Il manque encore quelques rapports de bureaux de votation éloignés; mais ils ne serviraient qu'à augmenter encore la majorité de M. McDonald. La ville de Cobalt a causé toute une surprise dans les résultats d'hier; elle était considérée comme une forteresse libérale, et cependant elle a donné une majorité de 450 voix à M. McDonald, sur le major Pullen, M. Slaght venant en queue. Voici les résultats dans les principales villes et villages du comté de Temiscamingue:

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details for the Temiscamingue election.

Le vote des fermiers et des ouvriers a dépassé à peine celui des dernières élections provinciales, tandis que le vote des conservateurs et des libéraux a beaucoup rétrogradé.

L'IMPRESSION DANS LA CAPITALE

Ottawa, 8. — Le gouvernement s'attendait à la défaite de son candidat du Temiscamingue; il ressent bien maintenant l'absence de feu Frank Cochrane, qui a toujours conservé ce comté aux conservateurs et aux unionistes. La défaite peut amener une campagne active au sein des groupes du parti, pour consolider l'organisation du parti unioniste, contre la vague montante des fermiers-unis et des ouvriers. Au parlement, les partis mettent en présence les forces suivantes: Unionistes . . . 138 membres Libéraux . . . 81 Fermiers-Unis . . . 14

LA NAVIGATION

LA DEBACLE EST PROCHAINE

LE PONT DE GLACE QUI OBSTRUAIT LE FLEUVE PRES DE GRONDINES S'EST ROMPU, HIER — LE FLEUVE SERA BIENTOT LIBRE JUSQU'A MONTREAL.

La barrière de glaces qui obstruait le fleuve près de Grondines et qui avait même résisté au travail du bris-glace Lady Grey, qu'aidèrent les pluies et les vents de ces jours derniers, s'est rompue hier après-midi. Les glaces qui viennent maintenant du côté de Montréal ont libre passage. On a remarqué aussi que la glace qui recouvre le fleuve commence à se briser à plusieurs endroits. Hier après-midi, sur le côté nord du fleuve, tout près de la Longue-Pointe, on a remarqué un mouvement des glaces. A la Pointe-aux-Sables, à Champlain, à Gentilly, on a remarqué de semblables mouvements de glaces. On s'attend, à Québec, à ce que les glaces qui recouvraient le lac Saint-Pierre passent devant la ville aujourd'hui. Les glaces qui recouvrent le fleuve aux environs de Montréal descendront plus tard. On croit que le placement des boues sera quelque peu retardé du fait que le Dredge qui sert à l'accomplissement de cette besogne est actuellement en réparation aux chantiers maritimes de Lauzon et qu'il ne pourra en sortir que vers le milieu d'avril.

AU CANAL LACHINE

Le surintendant du canal Lachine, M. O'Brien, a déclaré hier que les travaux de réparation du canal se poursuivaient avec la plus grande activité possible. Il ne sera ouvert toutefois à la navigation que vers la fin d'avril. Dans le haut du canal, il y a encore 7 à 13 pouces d'eau; entre les écluses No 2 et No 33, il y a encore trois à quatre pieds d'eau. Ce fait rend impossible l'examen définitif du canal. M. O'Brien est tout de même satisfait du travail qui se poursuit actuellement dans le canal. Les ouvriers travaillent jour et nuit à sa réparation.

Journaux à deux pages en Italie

Rome, 8 (S. P. A.) — Le gouvernement a décrété qu'à partir du 8 avril jusqu'à avis contraire, les journaux devront publier à deux pages.

DANS SAINT-JACQUES

M. RINFRET L'EMPORTE

UNE MAJORITE DE 1,565 VOIX. — LE VOTE DES FEMMES. — UNE ELECTION PASSEBLE. — M. RINFRET SATISFAIT. — LES OUVRIERS NE VOTENT PAS TOUS. — DEFAUT D'ORGANISATION.

M. Fernand Rinfret a été élu, hier, député de Saint-Jacques. Sa majorité est de 1,565 voix sur M. Alphéus Mathieu, le candidat ouvrier.

Le fait le plus saillant de l'élection, a été le vote des femmes, qui ont déposé presque la moitié des votes dans cette élection. La journée d'hier a été très calme, d'après ce que disent les vieux électeurs de la division.

M. Rinfret a été élu député par une majorité d'environ 1,565, sur son adversaire M. Alphéus Mathieu. La proportion du vote donné a été faible, car sur 9,000 votants inscrits, un peu plus de 5,000 ont voté. Cependant les chiffres officiels de l'élection ne seront pas connus avant samedi matin. Les boîtes électorales seront alors ouvertes et l'on procédera au décompte.

L'apathie des voteurs ouvriers semble avoir été la cause de la défaite de M. Mathieu. On croyait que, dans les districts où les ouvriers étaient en majorité, M. Mathieu obtiendrait le plus de votes, mais ce n'est pas ce qui s'est produit. M. Rinfret a eu la majorité dans six districts sur dix, et M. Mathieu, dans cinq seulement.

Table with 4 columns: Candidate, Votes, and other details for the Saint-Jacques election.

Il reste encore à recevoir le rapport de quatre polls.

Un grand nombre d'électeurs s'étaient rendus au comité central de M. Rinfret, rue Amherst, coin Sainte-Catherine, pour applaudir à la victoire du nouveau député de la division de Saint-Jacques. La vaste salle était remplie d'une foule enthousiaste qui fait une belle ovation à son représentant aux Communes.

Les électeurs demandèrent M. Rinfret. Le nouveau député monta sur l'estrade et dans un bref discours, remercia tous les électeurs de la division, qui avaient bien voulu voter pour lui. M. Joseph Archambault, Irénée Vautrin, Cléophas Duchrocher, Rodrigue Lamoureux et Hector Perrier, adressèrent également la parole, mettant en évidence l'importance de la victoire que la cause libérale venait de remporter.

M. Mathieu, interrogé sur la cause de sa défaite, l'attribua à la faiblesse du vote ouvrier.

Un moment, il semblait que M. Mathieu perdrait son dépôt. M. Gustave Frenay, qui se trouvait au comité des ouvriers, s'est dit lui aussi, surpris de la négligence du vote ouvrier.

Chemin de fer National du Canada

Le chemin de fer National du Canada donne un service commode pour Ottawa, avec départ de Montréal (tunnel terminal), à 10 h. 20 de l'avant-midi tous les jours sauf le dimanche et à 6 h. 5 du soir tous les jours. Au retour, départ d'Ottawa (gare centrale), à 8 h. 45 de l'avant-midi et à 6 heures du soir tous les jours sauf le dimanche.

Service de wagons-salons et de wagons-lits sur tous les trains. Billets et renseignements complets chez l'agent des voyageurs de la ville de Saint-Jacques, au tunnel terminal, ou chez le plus proche agent du chemin de fer National du Canada. (rév.)

52e ANNIVERSAIRE Dupuis Freres

NOS SPECIAUX DU VENDREDI

Articles pour Hommes. CRAVATES en soie, forme bout flottant, jolis dessins de couleur des dernières créations. Qualité durable. Ainsi qu'un nombre limité de cravates en soie tricot de couleur. Spécial69. CHAUSSETES de fil et soie, aussi de fil mercerisé: couleurs unies: bleu, brun, noir, mauve, champagne, blanc, gris, etc. Pointures: 9 1/2 à 11 1/2. Rég. 1.00 pour79. Au rez-de-chaussée.

Argenterie et Verre Taillé. 50 VASES A FLEURS EN VERRE TAILLÉ, dessins de fleurs, ronds, 12 pouces. Valeur de 4.95. Pour vendredi seulement, . . . 2.89 (Pas de commandes par téléphone.) 7 PLATS A POUING SEULEMENT, plaqués en argent, fini brillant, intérieur émail. 7.95 Rég. 10.00 pour. 10 PLATEAUX A FRUITS SEULEMENT, marque Wm. A. Rogers, la meilleure, plaqués en argent ou sur base nickelée. Dessins à jours. 6.95 Rég. 12.00 pour. 7 SERVICES DE COUTELLERIE SEULEMENT, avec tiroir, contenant 26 pièces d'argenterie, marque Rogers, telles que couteaux, fourchettes et cuillers. Rég. 18.00. Pour vendredi. 13.89 OFFRE EXTRAORDINAIRE 59 SERVICES DE CUILLIERS A THE en argent plaqué Wm. A. Rogers, dans un cabinet doublé en soie ou en peluche. Rég. 4.50 pour. 2.89 Au premier.

Cotonnades Bottines Etouffes à Robes. COTON JAUNE DU BENGAL, belle qualité, 36 pouces de largeur. Prix, la verge25. COTON BLANC, belle qualité, fin souple, 36 pouces de largeur, sans apprêt. Prix, la verge30. COTON BEAUCHI, beau fini soie, bonne texture, 2 verges de largeur. Prix, la verge79. COTON UNION A ROULEAUX, beau fini soie, spécial pour linge de vaisselle. Prix, la verge29. MITAINES en tissu éponge, blanches ou non, double épaisseur. Prix, chacune07 1/2. en veau, à trepointe Good-year, forme fuyante, de la fameuse marque Ames-Holden-McCready, Pointures: 5 1/2 à 10. Valeur de 12.00. Vendredi pour. 8.45 Au rez-de-chaussée. SHANTUNG naturel, beau tissu ferme, qualité pesante, 33 pouces de largeur, garanti pure soie. Spécial pour blouses, robes, etc. Rég. 1.00 pour.79 TAFETAS CHIFFON NOIR, 36 pouces de largeur, qualité ne se coupant pas; pesant spécial pour robes et costumes. Régulier 2.95 pour. 1.98 Au rez-de-chaussée.

A notre Rayon d'Electricité. Cette vous intéressera de visiter notre rayon d'électricité: choisissez de maintenant votre série de garnitures électriques parmi nos différents séries, pour votre nouvelle demeure. Nettoyeur par le vide ROYAL: épargne carpettes, temps et fait votre nettoyage à votre entière satisfaction. Donnez votre commande dès maintenant et informez-vous de nos conditions de paiement; elles sont accommodantes. Le nettoyeur seulement, rég. 72.00 pour. 60.00. Nous n'en avons qu'un nombre restreint. Nous avons aussi plusieurs autres marques que nous ne vendons pas cher. Au deuxième.

L'Aiguille à broder "Marvel". Cette merveilleuse petite machine vous permet de broder les plus attrayantes fantaisies. Broder avec l'aiguille Marvel est un réel plaisir. Il n'y a rien de plus facile. Vous pouvez broder sur absolument tous les tissus, de la soie la plus fine à la peluche la plus épaisse, et vous pouvez employer toutes sortes de fil. Méfiez-vous des imitations. Il n'y a qu'une seule machine Marvel et nous en sommes les seuls agents pour la province de Québec. 7.50 Commandes par la poste remplies pour le même prix.

Dupuis Freres. Plus que 8 jours pour terminer notre vente anniversaire. Plus que 8 jours pour terminer notre vente anniversaire. LE MAGASIN DU PEUPLE. 447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. A.-J. Dugal, Directeur-Général.